MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

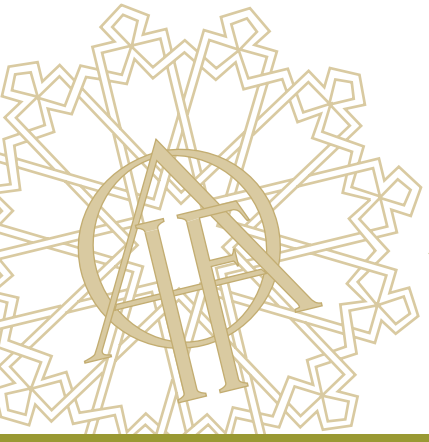

ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 43 (2009), p. 303-334

David Bramoullé

Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711233	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 40*	Emmanuel Pisani (éd.)
9782724711424	*Le temple de Dendara XV*	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssreya Hamed
9782724711417	*Le temple de Dendara XIV*	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni
9782724711073	*Annales islamologiques 59*	
9782724711097	*La croisade*	Abbès Zouache
9782724710977	*???? ??? ???????*	Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle
9782724711066	*BIFAO 125*	
9782724711172	*BCAI 39*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DAVID BRAMOULLÉ

Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre

IVe/Xe - VIe/XIIe siècle

Si l'installation des Fatimides en Égypte et au Bilād al-Šām vers 969-970 ne bouleversa pas fondamentalement le rythme de vie des sociétés littorales, il n'en demeure pas moins que leur période de domination des littoraux syro-palestiniens coïncida avec un développement des conflits provoqué tant par les offensives chrétiennes qui culminèrent au moment des croisades, que par des révoltes plus ou moins locales. Les populations qui occupaient les zones littorales furent ainsi confrontées pendant près de deux siècles à une violence quasi permanente.

Les espaces littoraux du Bilād al-Šām apparaissent ainsi comme les principales zones de conflits entre les Fatimides et leurs opposants dans la région. Depuis le IIe/VIIIe siècle, les villes portuaires constituaient autant de zones frontières et de verrous qui assuraient la sécurité des territoires musulmans. En outre, les littoraux avaient très tôt été l'objet de mesures califales et de considérations religieuses qui contribuèrent à façonner le peuplement de ces zones. L'arrivée des Fatimides en Syrie renforça le rôle de zone frontière qui était dévolu aux littoraux, car elle coïncidait avec un renouveau des raids maritimes des Byzantins. Ces derniers s'étaient emparés de la Crète (350/961), de Chypre (352/963) ou encore de Tarse, Tināt, Alexandrette et Lattaquié (357/968) [1]. Dans le cadre de la politique d'expansion fatimide vers la Syrie intérieure et vers l'Iraq, les villes et les villages situés sur le littoral du Bilād al-Šām, des environs de Tripoli au nord jusqu'à la côte près de Gaza au sud, représentaient autant de points d'appuis essentiels pour les troupes fatimides. Le pouvoir fatimide ne fut cependant pas toujours bien accepté ; à partir des années 1060-1070, les Fatimides furent placés dans une position extrêmement difficile tant en Égypte, où une guerre civile avait éclaté qui faillit renverser la dynastie,

1. Ibn Ḥawqal, *Ṣūrat al-arḍ*, p. 182-183.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qu'en Syrie, où l'invasion franque succéda à l'installation des Turcs seldjoukides, à la fin des années 1090. Les populations littorales, particulièrement les populations urbaines, tentèrent de profiter de cet affaiblissement pour secouer le joug fatimide avant que de repasser, bien que de manière théorique, sous le contrôle égyptien. La maîtrise des villes littorales constitua ainsi un enjeu majeur pour tous les acteurs de la région. Cela contribua largement à accroître la violence à l'encontre des populations littorales. Parallèlement à ces évolutions politiques, l'installation de la dynastie fatimide constitua également le point de départ d'une période de croissance économique qui toucha tous les territoires sous son contrôle. Les littoraux jouirent ainsi d'une certaine prospérité qui ne manqua pas de modifier la composition des sociétés littorales, particulièrement dans les villes portuaires qui se peuplèrent de plus en plus de marchands et d'artisans impliqués dans le commerce à plus ou moins longue distance. Pour Joshua Prawer, au moment des croisades, « les habitants des côtes ne volaient pas au combat » contre les Francs car, selon lui, ils étaient plus intéressés par le compromis que par la guerre [2]. Cette idée mériterait selon nous d'être relativisée.

Les textes mettent en évidence que les populations littorales du Bilād al-Šām jouèrent très tôt un rôle majeur dans la défense des territoires musulmans contre les offensives chrétiennes, contribuant à faire des littoraux les espaces du djihad par excellence. Durant la période fatimide, il apparaît que les littoraux demeurèrent des zones de violence, alors même qu'elles constituaient des zones prospères et attractives pour des populations qui semblaient *a priori* peu concernées par les guerres. En outre, la nature des conflits et le mode opératoire des belligérants auxquels les habitants de ces zones furent confrontées évoluèrent sensiblement, entre le début du IVe/Xe siècle et la chute d'Ascalon, en 548/1153. Après avoir été surtout les victimes de raids byzantins rapides, ponctuels et souvent saisonniers, les populations littorales subirent progressivement des sièges de plus en plus longs, qui associaient souvent des forces terrestres et navales et faisaient un usage plus régulier d'engins de siège.

La documentation, éparse et fragmentaire, n'autorise guère à dresser un portrait précis des sociétés littorales et de leurs rapports avec la guerre à l'époque fatimide. Elle permet néanmoins de comprendre quelques-unes des réactions que des guerres quasi continues purent susciter chez les populations littorales touchées. Cependant, dans les sources médiévales sur lesquelles nous nous sommes appuyés, l'on se préoccupe peu des populations côtières. La catégorie n'existe d'ailleurs pas en elle-même. Seul Ibn Ḫaldūn, dans un chapitre de sa *Muqaddima* consacré à l'influence du climat sur les individus, évoque une spécificité du caractère des habitants des littoraux, plus enclins à la gaîté et à la légèreté que d'autres [3]. Cette caractéristique ne suffit évidemment pas à définir les populations littorales. Celles-ci se composaient de tous ceux qui, urbains comme ruraux, vivaient sur les côtes. Cependant, la majorité des sources ne s'occupant généralement qu'assez peu des individus, les populations littorales dont nous serons amenés à parler ici se limitent essentiellement à celles que les textes veulent bien évoquer, c'est-à-dire le

2. Prawer, *Royaume latin*, p. 254.

3. Gaîté et légèreté provoquées, écrit-il, par « la réfraction de la lumière et des rayons solaires sur la mer » : Ibn Ḫaldūn, *Discours*, p. 133-134.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus souvent les habitants des villes portuaires, ou en tous cas ceux qui s'y réfugiaient, lesquels ne représentaient évidemment qu'une partie des habitants des littoraux [4].

Durant toute la période fatimide, les littoraux, à l'interface entre un espace perçu comme potentiellement hostile, la Méditerranée, et les territoires musulmans, furent, du fait même de leur position, les espaces privilégiés de la conflictualité. Certains textes, les calendriers agricoles en particuliers, mettent en évidence l'existence d'une temporalité largement liée à la présence de la Méditerranée, laquelle permettait ou pas la navigation et donc les raids ennemis. Il existait bel et bien une saison de la guerre à laquelle les populations littorales pouvaient se préparer. À partir du milieu du Ve/XIe siècle, les périodes de violence se multiplièrent sur les littoraux et les dangers ne vinrent plus seulement de la mer. Les populations littorales durent donc s'adapter à la situation de guerre quasi permanente et les sources les montrent tout à la fois dépendantes des appuis extérieurs, particulièrement lors des siéges, mais aussi prenant une part active dans les guerres qui les touchaient. Enfin, la multiplication des conflits ne fut pas sans laisser des traces sur les populations littorales.

Les littoraux, la mer, la guerre

Les littoraux du Bilād al-Šām : des espaces de la guerre et de la violence

La violence qui s'abattit sur les populations littorales était en fait directement liée à la situation géographique des espaces littoraux. Ces derniers apparaissent comme des espaces singuliers à bien des égards. Une singularité qui tenait pour une bonne part à la perception que les musulmans avaient développée de la Méditerranée et ce, dès les premières années de leur présence sur ses côtes. « La mer est un être immense chevauché par de faibles créatures, comme des vers sur des bouts de bois [5]. » Ces propos, tenus par le conquérant de l'Égypte, ʿAmr b. al-ʿĀṣ, au calife ʿUmar (13/634-23/644), reflétaient la peur qu'inspirait l'espace maritime à certains des premiers conquérants musulmans. Dès les califes ʿUmar et ʿUṯmān (23/644-35/656), les littoraux constituèrent des zones nécessitant une administration spéciale. Ils étaient perçus comme les zones frontières du monde musulman, au-delà desquelles se trouvaient des territoires hostiles. Cette perception trouvait son prolongement et sa concrétisation dans l'existence d'une administration spécifique aux zones frontières et d'un vocabulaire particulier servant à les qualifier. Ainsi, les villes côtières, particulièrement sur la côte du Bilād al-Šām, furent généralement considérées comme des postes frontières (*ṯuġūr*) du monde musulman, au-delà desquelles se trouvait la zone de la guerre (*dār al-ḥarb*) contre les infidèles [6].

D'un point de vue religieux, ces frontières constituaient donc des lieux privilégiés pour l'exercice du djihad. Ainsi, dès les VIIe et VIIIe siècles, les fortifications des villes de la côte syrienne, les plus exposées aux raids byzantins, furent renforcées. Parfois, des aménagements

4. Quelques auteurs, les chroniqueurs chrétiens essentiellement, signalent parfois les communautés rurales.
5. Ibn Ḫaldūn, *op. cit.*, p. 394.
6. Bonner, « The Naming of the Frontier », p. 17-24.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

spécifiques furent établis le long des côtes musulmanes – les *ribâts*[7]. Du fait de leur position géographique et de ce rôle militaire si particulier, les littoraux constituaient donc des zones qui nécessitaient une administration spécifique, surtout si, à l'instar de la situation qui prédominait sous les Fatimides, ces espaces devaient jouer un rôle majeur dans leur stratégie de conquête de la Syrie intérieure[8]. L'historien Ibn Šaddād (m. 613/1217) indique en substance que peu après leur installation en Syrie, les Fatimides appliquèrent un système différent de celui de leurs prédécesseurs immédiats. Ils procédèrent rapidement à une modification de l'administration du Bilād al-Šām qui consistait à détacher les cités portuaires des attributions traditionnelles des gouverneurs de Damas, de Ramla ou de Tibériade, comme cela avait été le cas jusqu'alors. Tripoli, Jubayl, Tyr ou Sidon, ou bien encore Acre et Ascalon, eurent dès lors chacune leur gouverneur indépendant nommé directement par le calife et responsable devant lui seul[9]. Leurs prérogatives s'étendaient évidemment au district de chaque cité, si bien que finalement toute la bande littorale du Bilād al-Šām fut placée sous les ordres directs du calife du Caire[10]. Cette pratique correspondait bien évidemment à un objectif militaire et idéologique précis[11]. Par une habile propagande, les Fatimides se posaient en tant que seul véritable défenseur de l'islam face aux Abbassides, incapables de proposer une réponse concrète aux attaques qui s'étaient multipliées dans la dernière décennie et qui avaient vu tomber aux mains des chrétiens des îles et des villes peuplées de musulmans depuis plusieurs siècles[12].

La position des littoraux comme zone frontière entre les territoires musulmans (*dār al-islām*) et des zones considérées comme appartenant au domaine non musulman (*dār al-ḥarb*), l'histoire de ces régions, faisaient donc des côtes des zones où les conflits avaient le plus de chance d'éclater. Les villes côtières et les villages du littoral bénéficièrent largement de l'essor économique du XIe siècle et constituèrent des territoires particulièrement attractifs pour les populations. Les textes mettent paradoxalement en évidence une augmentation sensible des périodes de violence et de guerres qui se déroulèrent sur les littoraux entre le IVe/Xe siècle et le VIe/XIIe siècle.

7. Nous utilisons ici le pluriel francisé du mot *ribāṭ*, pl. : *rabaṭāt*. Sur les *ribâts* en général voir notamment : Khalilieh, « Ribât System », p. 212-225. Cf. Picard, Borrut, « Râbata, Ribât, Râbita », p. 33-65.

8. Le calife ʿUmar et son successeur ʿUṯmān demandèrent aux gouverneurs de la province de porter une attention particulière à ces zones. L'importance stratégique du littoral amena à la création de la fonction de gouverneur de la mer vers 638. Voir Ṭabarī, *Ta'rīḫ*, I, p. 2523, 2526, 2824, 3057-3058 ; Ibn ʿAsākir, *Taḏhīb*, VI, p. 300. Sur la politique navale des musulmans dans le Bilād al-Šām avant le Xe siècle voir Borrut, « L'espace maritime syrien », p. 1-33.

9. Ibn Šaddād, *al-Aʿlāq al-ḫaṭīra*, p. 93, 96, 98, 102.

10. Les Fatimides ayant fait preuve d'un grand pragmatisme durant leur règne, il est évident que cette situation put changer dans le détail sans que les sources prennent la peine de le mentionner.

11. Dès son arrivée en Égypte, dans une lettre adressée à la population de Fusṭāṭ et plus largement à tous les réfugiés mis sur les chemins de l'exil par les offensives byzantines, le général fatimide Ǧawhar avait indiqué que le calife fatimide qu'il représentait souhaitait relancer le djihad contre les Byzantins. Il existait cependant une trêve entre les deux puissances depuis 354/965, renouvelée en 362/972-973 et rompue dès l'année suivante par les Byzantins. Sur la lettre de Ǧawhar voir al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, I, p. 103-107. Sur les trêves voir Amari, Nallino, *Storia*, II, p. 314-321 ; Bianquis, *Damas et la Syrie*, I, p. 71.

12. Canard, « L'impérialisme des Fatimides », p. 162-199.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le tableau ci-dessous tente de récapituler l'ensemble des violences et des conflits qui se déroulèrent sur les littoraux syro-palestiniens. Dans la très grande majorité des cas, seules les violences et les conflits se déroulant à l'encontre ou près des cités portuaires sont mentionnés.

Tableau récapitulatif des violences et des conflits se déroulant dans les villes littorales du Bilād al-Šām entre 361-548/971-1153

Villes touchées	Types de violence	Dates	Belligérants : assiégés /assiégeants
Jaffa[1]	Siège terrestre	*Ḏū l-ḥiǧǧa* 361/sept. 971-hiver 362/972	*Troupes fat.* + *popul.*/Alliés des Carmâtes
Jaffa[2]	Siège terrestre	Fin hiver 364/975	*Idem*
Sidon[3]	*Idem*	Printemps 364/975	*Troupes fat.* + *popul.*/Alptakīn
Acre[4]	*Idem*	Printemps 364/975	*Idem*
Acre, Césarée[5]	*Idem* *Idem*	Printemps-été 364/975	*Population*/Byzantins *Idem*
Sidon, Beyrouth, Jubayl, Tripoli[6]	*Idem* *Idem* *Idem* *Idem*	Eté 364/975 *Idem* *Idem* Automne 365/975	*Idem* *Troupes fat.* + *popul.*/Byzantins *Idem* *Idem*
Ascalon	Siège terrestre	367/978	*Popul.* + *troupes fat.*/Alptakīn
Tripoli, Tripoli[7]	Raid terrestre *Idem*	383/993 386/994	*Popul.* + *troupes fat.*/Byzantins *Idem*
Tyr[8]	Siège terrestre et maritime	386/996-*ǧumādā* II 388/juin 998	*Popul. révoltée*/Fatimides
Tripoli, Beyrouth, Jubayl[9]	Siège terrestre Raid Raid	*Ḏū l-ḥiǧǧa* 389/ décembre 999	Popul. + troupes fat./ Byzantins

1. Ṯābit Ibn Sinan, *Aḫbār al-Qarāmiṭa*, p. 58 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, I, p. 217-221 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 2 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar*, VI, p. 132. Sur le mouvement carmâte et ses liens avec les Fatimides voir Bianquis, *Damas et la Syrie*, I, p. 56-60.
2. Ibn al-Dawādārī, *op. cit.*, p. 175-176.
3. Les quelques troupes fatimides survivantes se réfugièrent à Tyr, la ville la plus forte sur le littoral du Bilād al-Šām. Voir Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 15 ; al-Maqrīzī, *op. cit.*, p. 294-295 ; Ibn al-Dawādārī, *op. cit.*, p. 176.
4. Ṯābit Ibn Sinan, *op. cit.*, p. 65-67.
5. C'est une lettre de Jean Tzimiscès au roi des Arméniens conservée dans Mathieu d'Edesse, qui mentionne Césarée et Acre. Les auteurs arabes ne les citent pas parmi les villes côtières défaites par le Basileus. Cf. Mathieu d'Édesse, *Chronique*, p. 15-22.
6. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 14-15 ; Ibn al-Dawādārī, *op. cit.*, p. 169-171 ; Nuwayrī, *Nihāyat* 28, p. 150-151.
7. Yaḥyā Ibn Saʿīd, *Taʾrīḫ al-Anṭākī*, p. 229-230.
8. Yaḥyā Ibn Saʿīḍ, *op. cit.*, p. 241 ; Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 50-51 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 17-19, 45.
9. Yaḥyā Ibn Saʿīd, *op. cit.*, p. 245-246 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 32. Pour ce dernier ces événements se déroulèrent au mois de *muḥarram* 391/décembre 1000.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Villes touchées	Types de violence	Dates	Belligérants : assiégés /assiégeants
Acre, Tyr, Gaza, Césarée[10]	Persécution des juifs	Entre 392/ 1002 et 395/1004	Gouverneurs fatimides de chacune de ces cités
Villes côtières et littoraux[11]	Sièges et razzias	404/1013-1014	*Populations et troupes*/ Tribus bédouines
Ascalon et ses environs[12]	Combats aux alentours et siège	414/1024	*Troupes fatimides*/Bédouins Population + troupes/ Bédouins
Tripoli[13]	Raid maritime	447/1055-1056	*Population et troupes*/ Byzantins
Tyr[14]	Siège terrestre	455/1063	Soulèvement contre les Fatimides
Tyr[15]	Siège terrestre	462/1070	*Population*/Fatimides
Sidon	Siège terrestre	*Idem*	*Popul. + troupes*/ Seldjoukides
Tyr[16]	Siège terrestre + naval	*Idem*	*Population*/Fatimides
Acre, Jaffa[17]	Siège terrestre	467/1074-1075	*Popul. + troupes*/Seldjoukides
Tyr, Sidon, Jubayl, Acre[18]	*Idem*	482/1089-1090	*Population*/Fatimides
Tyr[19]	*Idem*	486/1093	*Troupes rebelles*/ Fatimides
Tyr[20]	Siège terrestre	489/1096	*Popul. + troupes rebelles*/ Fatimides

10. Selon Moshe Gil, ces épisodes se rattacheraient aux persécutions dont furent l'objet les juifs et les chrétiens sous le califat d'al-Ḥākim (386-412/996-1021), et seraient plus spécifiquement le fait des gouverneurs turcs des cités. Nous les signalons car ils concourent, selon nous, à entretenir une atmosphère de violence dans ces cités portuaires. Voir Gil, *Palestine*, p. 367-368.
11. Yaḥyā Ibn Saʿīḍ, *Taʾrīḫ al-Anṭākī*, p. 305.
12. Musabbiḥī, *Tome quarantième*, p. 68, 83, 89.
13. Al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 231.
14. Gil, *Palestine*, p. 419, note 68.
15. Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, p. 37 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 98 ; al-Maqrīzī, *op. cit.*, p. 303.
16. Ibn Muyassar, *op. cit.*, p. 37 ; Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 98 ; al-Maqrīzī, *op. cit.*, p. 303.
17. Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mir'at*, éd. Sevim, p. 171-175 ; Ibn Muyassar, *op. cit.*, p. 41.
18. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 120 ; Ibn Muyassar, *op. cit.*, p. 50.
19. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 124 ; Ibn Muyassar, *op. cit.*, p. 51.
20. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 133 ; Ibn Muyassar, *op. cit.*, p. 64 ; Ibn Taghrībirdī, *Nuǧūm al-zāhira*, V, p. 159.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Villes touchées	Types de violence	Dates	Belligérants : assiégés /assiégeants
Croisades[21]			
Jaffa	Siège terrestre	492/1099	
Ascalon, Arsouf[22]	*Idem*	492/1099	*Population + troupes fat.*/ Francs
Arsouf[23], Ascalon[24]	*Idem*	493/1099-1100 493/1100	*Population + troupes*/Francs
Acre, Jubayl[25]	*Idem*	494/1100-1101	*Idem*
Environs de Beyrouth[26]	*Idem*	*Idem*	*Troupes bourides*/Francs
Haïfa, Arsouf, Césarée[27]	Siège terrestre et Maritime	*Idem*	*Population + troupes*/Francs
Beyrouth, Jubayl[28]	*Idem* *Idem*	495/1102	*Population*/Francs *Population + troupes*/Francs
Tripoli, et région de **Tortose**[29]	*Idem*	Hiver 495/1102	*Idem*
Ascalon et région d'Ascalon[30]	Affrontements et siège terrestre	Printemps 495/1102	*Population + troupes*/Francs
Acre[31]	Siège terrestre	*Šaʿbān* 496/mai 1103	*Population*/Francs
Acre[32]	Siège terrestre et naval	Printemps 497/1104	*Population*/Francs
Jubayl[33]	*Idem*	*Ǧumādā* II 497/mars 1104	*Idem*

21. Lorsqu'une ville est en caractères gras cela signifie qu'elle est définitivement passée aux mains des Francs.
22. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 137 ; Albert d'Aix, *Histoire*, I, p. 372 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 20.
23. Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 385-392 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 40-41.
24. Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 63.
25. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 138.
26. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 138 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 61.
27. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 139 ; Albert d'Aix, *Histoire*, I, p. 398-408 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 73-77 ; Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 117-120.
28. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 140 ; Guibert de Nogent, *Histoire des croisades*, p. 228.
29. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 140 ; Guibert de Nogent, *op. cit.*, p. 227-228 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 79-82.
30. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 141 ; Albert d'Aix, *Histoire*, II, p. 53 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 63.
31. Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 57 ; Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 143 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 100.
32. Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 64-67 ; Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 144 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 102-103.
33. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 143 ; Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 64 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 134.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Villes touchées	Types de violence	Dates	Belligérants : assiégés /assiégeants
Sidon Sidon Sidon [34]	*Idem* Siège terrestre Siège terrestre et naval	Été 500/1107 *Ṣafar* 501/août 1108 Automne 501/1108	*Popul. + troupes fat.*/Francs *Idem*/Bourides *Idem*/Francs
Tripoli [35]	*Idem*	*Ḏū l-ḥiǧǧa* 502/juillet 1109	*Popul. + troupes fat.*/Francs
Beyrouth [36] **Sidon** [37]	*Idem* *Idem*	*Šawwāl* 503/mai 1110 *Ǧumādā* I 504/décembre 1110	*Idem* *Idem*
Tyr [38]	Siège terrestre	*Ǧumādā* I 505-*ramaḍān* 505/ novembre 1111-mars 1112	*Popul. + troupes bourrides*/ Francs
Tyr [39]	Siège terrestre et naval	*Ǧumādā* I 518/juillet 1124	*Idem*
Ascalon [40]	*Idem*	*Šawwāl* 548/janvier 1153	*Popul. + troupes fat.*/ Francs

34. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 162 ; Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 130-133 ; Richard, « Les bases maritimes des Fatimides », *Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid, Mamluk Eras*, I, p. 115-119.
35. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 160-161 ; Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 150-151 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 136.
36. Ibn al-Qalānisī *op. cit.*, p. 167-168 ; Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 163 ; Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 152 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 147.
37. Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 148-151.
38. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 178-181 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 155-156.
39. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 209 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 270.
40. Ibn al-Qalānisī, *op cit.*, p. 321-322 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades* III, p. 53-60.

Ce tableau tend à mettre en évidence la fréquence des conflits qui se déroulèrent sur les littoraux du Bilād al-Šām. Si les sources se contentent le plus souvent de ne mentionner que les villes qui étaient assiégées, il est évident que dans la plupart des cas, les assaillants pillaient les campagnes environnantes où bien souvent ils terrorisaient les paysans qui n'avaient pu se réfugier à l'intérieur des murs, étendant ainsi la violence à un périmètre qui dépassait largement les seuls murs de la cité visée. De cette série de violences et de guerres se dégagent quelques grandes phases dont il faut expliquer certaines caractéristiques.

Les trois dernières décennies du IVe/Xe siècle constituent ainsi une période d'augmentation sensible du niveau de violence et des périodes de guerre. Dans certains cas, les opérations militaires menées par les Byzantins prenaient la forme de raids maritimes saisonniers contre les villes côtières. Il s'agissait parfois d'attaques de la part de navires agissant pour le compte des Byzantins à partir des îles que ces derniers avaient repris aux musulmans, ou de campagnes militaires officielles organisées par Constantinople. Dès l'installation des Fatimides sur les rivages du Bilād al-Šām à partir de 360/970-971, leur présence fut durement combattue par tous ceux qui, comme les Byzantins, les Carmâtes et les émirs locaux, ne souhaitaient pas voir les Fatimides s'installer durablement dans la région. La décennie 360-370/970-980 fut

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

particulièrement éprouvante pour les populations littorales qui eurent à souffrir des opérations militaires qui opposaient les différents belligérants. Violent, le conflit se porta ainsi tout particulièrement sur certaines villes côtières car elles représentaient les points forts fatimides. Les villes portuaires ne furent évidemment pas toutes touchées en même temps. D'une manière générale, elles constituaient toutefois des cibles potentielles et devaient ainsi se tenir en état de guerre, même lorsqu'elles n'étaient pas directement attaquées. Le siège de Jaffa inaugura un cycle de violence quasiment ininterrompu jusqu'en 367/978[13]. Dans certains cas, les sièges des Carmâtes, d'Alptakīn et des Byzantins se succédèrent presque sans interruption[14]. Dans les années 990, les conditions changèrent quelque peu car les Fatimides durent porter un siège terrestre et maritime contre Tyr où un marin, ʿAllaqa, avait déclenché une révolte de la population et éliminé les troupes égyptiennes. À partir de là, les dangers ne vinrent plus seulement de la mer mais également du côté terrestre.

Le Ve/XIe siècle fut assez peu marqué par les attaques byzantines. De nombreuses trêves furent en effet signées entre les deux puissances[15]. Loin de faire baisser le niveau de violence et le nombre de conflits que les populations littorales avaient à subir, les trêves avec les Byzantins eurent essentiellement pour effet de diminuer la probabilité du danger chrétien venant de la mer comme de la terre et ce faisant d'atténuer quelque peu le caractère saisonnier du risque. Le changement de l'origine des assaillants, de chrétiens à musulmans, invite à poser la question du niveau de mobilisation religieuse et militaire des populations littorales. Une telle mobilisation, relativement forte au Xe siècle, tendit peut-être à diminuer quelque peu car les violences qui touchèrent les côtes syro-palestiniennes au Ve/XIe siècle étaient essentiellement le fait de musulmans. En effet, les populations locales n'avaient désormais presque rien à craindre des raids byzantins. Par contre, les villes littorales de Syrie connurent à la fois des mouvements séditieux menées par des tribus bédouines et une progression des troupes seldjoukides venant de l'Iraq abbasside. La Palestine fut d'abord profondément déstabilisée par les révoltes des tribus bédouines qui se portaient contre les riches villes littorales et les assiégeaient[16]. À partir des années 1060, la guerre civile qui éclata en Égypte et la progression des Seldjoukides depuis l'Iraq vers la Syrie fatimide affaiblirent considérablement la dynastie. Les Fatimides ne purent pratiquement pas s'opposer aux menées indépendantistes des bourgeoisies urbaines

13. Les populations des villes littorales égyptiennes subirent également l'attaque de navires carmâtes. Tinnīs, dont la muraille avait semble-t-il été abattue par le gouverneur fatimide afin de mettre fin à une révolte, fut ainsi facilement prise et pillée en septembre 973. Cf. Ibn al-Muqaffaʿ, *Patriarches*, II-2, éd. p. 131-132, tr. p. 88-89 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, I, p. 250.

14. Sur cette offensive de Jean Tzimiscès en Syrie voir : Walker, « A Byzantine Victory », p. 431-440 ; *id.*, « The Crusades of John Tzimisces », p. 301-327 ; Bianquis, *Damas et la Syrie*, I, p. 96-98 ; Gil, *Palestine*, p. 343-346. Il s'agissait d'une campagne essentiellement terrestre qui ne visait sans doute pas à s'installer définitivement dans la région mais qui avait pour objectif de faire le plus de torts possibles aux habitants de la région et aux pouvoirs musulmans en place. Après avoir ravagé Baalbek et obtenu un tribut de la part d'Alptakīn, les Byzantins se portèrent sur les côtes.

15. Nous avons connaissance de deux trêves avant 1021, suivies de sept autres entre 1024 et 1054 : Yaḥyā Ibn Saʿīd, *Taʾrīḫ al-Anṭākī*, p. 248-249 ; al-Maqrīzī, *op. cit.*, p. 129, 172, 187, 194, 202.

16. Lev, « Fatimid Army », p. 165-193.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

locales qui profitèrent des rivalités entre Seldjoukides et Fatimides pour mener une existence relativement indépendante une fois les routes de la navigation commerciale plus sûres : dès lors, la protection de la marine fatimide ne s'imposait plus. Les Fatimides éprouvèrent ainsi les plus grandes difficultés à reprendre la situation en main. Certaines villes importantes comme Tyr furent indépendantes durant près de trente ans (454-*circa* 486/1063-1093). Tripoli, Jubayl, Sidon comme Acre connurent également une période d'indépendance plus ou moins longue. Les Fatimides durent ainsi multiplier les opérations militaires contre ces cités et leurs populations. Lorsque les Fatimides reprirent relativement en main les dernières cités rebelles, les croisades commencèrent.

Le VI^e^/XII^e^ siècle, jusqu'en 548/1153, date de la chute d'Ascalon, dernier bastion fatimide sur la côte du Šām, fut marqué par l'avancée des Francs. Une fois leur premier objectif atteint, les croisés menèrent des campagnes militaires quasi ininterrompues contre toutes les villes littorales. Il ne s'agissait plus de raids ponctuels comme les Byzantins pouvaient les effectuer, mais bien d'un processus de colonisation qui visait à faire passer la région sous domination franque. Entre 492/1099, qui vit la chute de Jaffa, et 503/1110 date de la conquête de Jubayl, Beyrouth et Sidon, presque toutes les villes portuaires syro-palestiniennes devinrent des possessions croisées. Seule Tyr et Ascalon purent résister davantage que les autres à des sièges de plus en plus fréquents et à la mise en place d'un réseau de forteresses visant à enserrer ces villes dans un étau. La fréquence des opérations militaires augmenta ainsi considérablement durant cette période et les populations littorales, urbaines comme rurales, furent touchées. Le fait que les croisés soient installés dans la région, parfois à quelques kilomètres seulement des cités assiégées, leur permettait de faire régner une menace permanente sur les populations. Pour ces dernières, les croisades contribuèrent à accroître les violences et surtout à faire disparaître le caractère relativement saisonnier de la guerre. Une caractéristique qui jusque-là leur avait permis de relativement bien anticiper les périodes de guerre.

Anticiper la guerre

Pour les populations littorales, la guerre et sa cohorte de malheurs ne survenaient généralement pas de manière subite. Il existait, au moins durant une partie de la période envisagée ici, une véritable « saison de la guerre ». Tout au long de l'année, une sorte de montée en puissance pouvait être constatée ; elle culminait au printemps et en été. Les populations littorales avaient dès lors le temps de préparer la guerre potentielle. Car il s'agissait bien de cela : préparer la guerre sans être sûr qu'elle allait éclater.

La guerre se manifestait ainsi de manière presque anticipée car les conflits et les violences qui se déroulaient sur les littoraux furent pendant longtemps associés à une saison particulière, celle de la navigation. La mer dictait sa propre temporalité aux populations côtières en faisant alterner saison de navigation et saison de fermeture de la navigation. Les lettres de la *Geniza* indiquent que les navires prenaient la mer essentiellement entre les mois d'avril et d'octobre. À partir de novembre et jusqu'en mars il était généralement trop risqué de naviguer, même

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour des opérations militaires[17]. Plusieurs calendriers agricoles recoupent ces données et les complètent en précisant le lien étroit qui pouvait exister sur les littoraux entre la saison de la navigation et la saison de la guerre[18]. Pour les habitants des littoraux, la saison de la navigation constituait avant tout le moment de l'année pendant lequel le risque de voir l'horizon se couvrir des voiles hostiles était le plus grand. La guerre, surtout lorsqu'elle prenait la forme de raids maritimes comme ce fut souvent le cas au IVe/Xe siècle, ne pouvait que très difficilement passer outre cette temporalité. Le caractère saisonnier de ces actions militaires les rendaient relativement prévisibles et entraînaient des mouvements de populations en direction de tous les lieux où l'on pouvait effectuer un service de *ribât*[19].

Une telle périodicité entraînait en quelque sorte des préparatifs particuliers. Ainsi, dès avant l'ouverture de la saison de la navigation, les habitants des côtes voyaient arriver des civils qui venaient s'enrôler dans les garnisons de volontaires symbolisées par les *ribâts* répartis tout le long de la côte depuis quelques siècles déjà[20]. Il existait là une motivation religieuse forte liée au djihad et au fait que les villes côtières du Šām jouissaient d'une aura particulière depuis qu'une littérature vantant les mérites religieux (*faḍā'il*) des littoraux syro-palestiniens avait été développée, dès le Ier/VIIe siècle[21]. Acre, Césarée ou encore Ascalon, devinrent par exemple l'objet de prières spéciales et furent considérées comme des cités dans lesquelles il y avait un mérite particulier à servir car elles se trouvaient en première ligne face à l'ennemi[22]. Le Paradis y était plus facilement accessible qu'ailleurs pour ceux des musulmans qui s'y installaient volontairement et étaient prêts à devenir des martyrs pour assurer la défense de ces territoires musulmans[23]. Dans les années 350/960 et 360/970, les littoraux du Bilād al-Šām s'avéraient

17. Il n'existe aucune référence d'un navire prenant la mer durant ces mois là dans les documents de la *Geniza*. Cf. Goitein, *Mediterranean Society*, I, p. 316. Le fait qu'à la fin du mois de *rabīʿ* II 465/ décembre 1072, Badr al-Ǧamālī soit rentré en Égypte depuis Acre par bateau et avec ses hommes, est décrit comme une folie qui traumatisa même les marins (Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, p. 40).

18. Pellat, *Calendriers*, p. 26, 52.

19. Il est admis que ce qui faisait le *ribât* n'était pas tant le bâtiment lui-même que la présence de *murābiṭūn*, c'est-à-dire de volontaires qui s'engageaient, au nom du djihad et pour une période déterminée, généralement le temps de la saison de la guerre, à défendre un territoire musulman menacé. Ainsi, ces volontaires pouvaient remplir ce devoir dans un fortin isolé sur la côte tout autant que dans une cité portuaire. Voir Picard, Borrut, « Râbata, Ribât », p. 33-65.

20. Khalilieh, « Ribât System », p. 212-225.

21. Cet attrait n'était du reste pas propre aux *ribâts* du Bilād al-Šām. Durant la période maghrébine de la dynastie fatimide (296-358/909-969), un récit concernant le *ribât* de Sousse met en scène une petite fille qui, passant devant le *ribât* à la nuit tombée et constatant la lumière à l'intérieur, dit à sa mère qu'elle était rassurée de savoir que les *murabiṭūn* étaient arrivés pour les défendre. En Ifrīqiya, le *ribât* de Monastir était, à l'instar du djihad lui-même, considéré comme une « des portes du paradis », attirant des musulmans originaires de l'intérieur de l'Ifrīqiya prêt à défendre les habitants et ces territoires musulmans des attaques des Byzantins installés en Sicile ou en Italie du sud. Voir al-Mālikī, *Riyāḍ al-nufūs*, II, p. 294 ; Idris, *Manāqib*, éd. p. 35, tr. p. 226.

22. Al-Wāsiṭī, *Faḍā'il*, p. 12-13 ; Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḫ*, I, p. 271 ; *ibid.*, *Ta'rīḫ*, II, p. 107, 125, 188-189 ; *ibid.*, *Taḥḍīb*, I, p. 58.

23. C'était en fait vrai de tout territoire musulman au contact de territoire chrétien. Ainsi Ibn Šaddād indique que servir un seul jour à Antioche, ville frontière de l'islam face aux territoires byzantins et sujette

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'autant plus attractifs pour les volontaires que les Byzantins y effectuaient des raids fréquents. Les volontaires originaires de certaines villes de l'intérieur de la Syrie avaient un lieu de *ribât* presque attitré sur la côte. Ainsi, Ibn Ḥawqal indique que Tortose servait de *ribât* aux habitants de Homs et les habitants de Damas se rendaient quant à eux à Tripoli[24].

Les habitants des côtes ne se contentaient pas seulement d'accueillir les *murābiṭūn* de l'intérieur, les calendriers indiquent en substance qu'à la fin de la saison de la navigation, vers le mois de novembre, les gens des côtes (*ahl al-sawāḥil*) revenaient des *ribâts*[25]. Il faut donc comprendre ici que certains membres parmi les plus religieux des communautés littorales s'engageaient eux-mêmes à défendre leur région face aux possibles attaques. Ceux qui ne s'engageaient pas directement pouvaient de toute façon participer de manière indirecte même lorsque aucune attaque ne venait frapper les littoraux. En effet, même si la guerre ne sévissait pas forcément sur les côtes mêmes mais plus au large, en pleine mer, les population littorales recevaient en quelque sorte l'écho de ce qui se passait en mer. Les pirates byzantins étaient actifs et pouvaient capturer les occupants des navires marchands, qui devinrent de plus en plus nombreux à fréquenter ces parages[26]. Al-Muqaddasī témoigne du fait que les navires ennemis s'approchaient parfois de certains lieux de *ribâts* non pour attaquer mais pour revendre les captifs musulmans. Les *murābiṭūn* et tous ceux qui habitaient dans les parages des *ribâts* se rassemblaient alors et rachetaient les prisonniers. Il s'agissait là d'une manière moins démonstrative, mais toujours liée à la guerre, de remplir son devoir de musulman. Parmi les lieux de *ribâts* du district de Palestine où il était possible de racheter des musulmans, al-Muqaddasī cite Gaza, Mimash, Ascalon, Ashdod (*Mahuz Azdūd*), Mahuz Yubna, Jaffa et Arsouf[27]. La phrase laisse supposer que cette possibilité de rachats existait dans d'autres *ribâts* dépendants d'autres districts.

Au Ve/XIe siècle, et plus encore à la suite de la première croisade, la temporalité de la guerre littorale changea quelque peu. Certes, le printemps et l'été continuèrent à être les saisons paroxystiques de la violence. Néanmoins, les mois d'automne et d'hiver ne furent plus tout à fait les périodes d'accalmie presque totale qu'elles avaient pu constituer jusqu'alors. À partir du Ve/XIe siècle, les sources n'évoquent plus guère les *ribâts* et les *murabiṭūn* du littoral syro-palestinien. Il faut peut-être y voir le signe de l'abandon de ce genre de pratiques, à une période où les Fatimides et les Byzantins signèrent de nombreuses trêves et où le commerce attira sur les côtes de plus en plus de marchands davantage intéressés par la paix que par la guerre[28].

à de nombreux raids, équivalait à servir mille jours ailleurs : Eddé, « La description de la Syrie du Nord », p. 366-367.

24. Ibn Ḥawqal, *Ṣūrat al-arḍ*, p. 175, 177-178.

25. « *Yanṣaraf ahl al-sawāḥil min al-ribāṭ* » indiquent l'auteur du *Calendrier anonyme* et Ibn Mammātī, cités par Charles Pellat (*Calendriers*, p. 26-52).

26. Sur la piraterie byzantine, voir notamment les lettres de la *Geniza* : Cowley, « Bodleian *Geniza* Fragments », p. 250-256 ; Mann, *The Jews in Egypt*, II, p. 87-93, 289-291.

27. Al-Muqaddasī, *Aḥsan al-taqāsīm*, p. 177.

28. Nous avons connaissance de deux trêves avant 411/1021, suivies de sept autres entre 415/1024 et 445/1054. Cf. al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 129, 172, 187, 194, 202 ; Bianquis, *Damas et la Syrie*, I, p. 307.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cependant, des conflits nombreux perdurèrent. Le plus souvent, ils opposèrent des musulmans entre eux ; les attaques ne venaient plus désormais de la mer, mais de l'intérieur des terres. Il faut dire que la perspective de devenir un martyr (*šahīd*) pour défendre la foi n'avait plus la même valeur. De passage sur le littoral à l'hiver 438/1047, le voyageur Nāṣir-ī Ḫusraw constate bien l'existence d'édifices semblables à des *ribâts*, que les habitants nommaient des *mašhad*-s, dans le voisinage de Tripoli et de Tyr. Ces édifices étaient néanmoins vides de tout occupant[29]. Généralement traduit par mausolée, le vocable *mašhad* désigne aussi un lieu de réunion, un site où repose un martyr mais également un lieu où l'on peut mourir en martyr. Les vocables *mašhad*, *šahīd* (martyr) et *istašhada* (mourir en martyr) sont construits sur la même racine *Š H D*. Le sens du terme en question se rapproche alors bien de la fonction des *ribâts* et pourrait peut-être avoir remplacé peu à peu le terme de *ribât*, surtout dans la bouche des populations locales souvent marquées par le chiisme, comme l'affirme Nāṣir-ī Ḫusraw à propos de Tyr. Le voyageur trouva donc les *mašhad*-s déserts. Mais le moment de son passage dans la région, le mois de février, tout autant que le contexte de trêve avec les Byzantins, pourraient expliquer qu'aucun volontaire ne s'y soit rendu alors qu'il n'existait presque aucun risque de voir arriver des ennemis. Ces réflexions faites, il faut bien avouer que l'archéologie tend à montrer que, dans les quelques édifices identifiés comme étant de possibles *ribâts*, le Ve/XIe siècle fatimide paraît correspondre à un moindre entretien voire un possible abandon des sites[30].

L'avancée seldjoukide puis la présence franque sur les côtes du Bilād al-Šām sonnèrent définitivement le glas des *ribâts*. Elles firent également presque totalement disparaître la notion de « saison de la guerre » et obligèrent les populations littorales à vivre sans cesse sous la menace ennemie. Le temps d'anticipation ou de préparation à la guerre passé, il fallait alors affronter les ennemis. Deux images presque contradictoires des populations littorales dans la guerre se dégagent alors des textes.

Les populations littorales dans la guerre : entre dépendance et résistance

Des populations dépendantes ?

La multiplication des tensions et des guerres provoquées par l'avancée des Turcs seldjoukides et de leurs épigones puis par la présence franque renforça sans aucun doute la dépendance des populations littorales bloquées dans les villes à l'égard d'une aide extérieure. Les populations qui avaient trouvé refuge à l'intérieur des murailles d'une ville assiégée étaient particulièrement vulnérables. Il apparaît assez clairement dans les textes que les garnisons locales dont disposaient chacune de villes côtières ne furent sans doute jamais très conséquentes. Dès lors, le manque de soldats et surtout de nourriture pouvait se faire rapidement sentir, notamment si le siège associait des forces terrestres et navales. Dès 360/971, lors du siège de Jaffa par les

29. Nāṣir-ī Ḫusraw, *Sefer Nameh*, p. 42, 46-47.

30. Il s'agit de deux édifices situés sur l'actuelle côte israélienne et apparentés au *ribât* d'Ashdod et à celui de Kafar Lāb près de Césarée : Nachlieli *et alii*, « Ashdod-Yam », p. 101-103.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Carmâtes, le général Ǧawhar dut envoyer des navires chargés de nourriture (*mīra*) pour que la ville tienne[31]. Ǧawhar fut lui-même bloqué dans Ascalon avec ses hommes et dut capituler car aucune assistance ne pouvait lui parvenir du fait de la mauvaise saison[32]. Avec les croisades, la présence permanente des Francs près des villes littorales accentua la dépendance des populations assiégées.

Les forces militaires présentes dans les cités ne suffisaient pas à résister durablement à un siège ; cela était particulièrement le cas sous les Fatimides, qui ne disposèrent généralement pas de troupes nombreuses dans les cités portuaires, à moins qu'elles ne fussent assiégées. Il semble qu'à partir des révoltes de Tyr, Tripoli et finalement de la plupart des villes fatimides de la côte dans les années 1070, les Fatimides laissèrent une certaine autonomie à ces cités et à leurs gouverneurs lorsqu'ils purent remettre la main dessus. Concrètement, ils ne fournirent plus véritablement de soldats pour défendre ces villes qui s'appuyèrent alors essentiellement sur les milices locales et leur population. Ce phénomène s'explique par une réorientation de la politique extérieure fatimide vers la mer Rouge[33]. Certes, il existait des garnisons locales, payées sur les impôts prélevés dans la ville comme en témoigne Nāṣir-i Ḫusraw lors de son passage à Tripoli qui, rappelons-le, a lieu avant la période de révolte de ces cités[34]. Cependant, les militaires présents n'étaient généralement pas assez nombreux pour résister à un long siège qui, particulièrement à partir des croisades, pouvait durer beaucoup plus longtemps qu'au IVe/Xe siècle.

La résistance d'une cité à un siège croisé tenait assez largement à l'assistance que la ville recevait de l'extérieur. Ainsi, lors du siège de Sidon par les Francs en 501/1108, la population en appela aux maîtres de la ville, les Fatimides, qui envoyèrent une flotte qui brisa le blocus maritime chrétien, ainsi qu'aux Bourrides afin qu'ils expédient également des hommes depuis Damas. Albert d'Aix semble indiquer que par peur de tomber aux mains des Francs et face à l'incertitude de voir arriver à temps la flotte fatimide, les habitants proposèrent même à Tuġtakīn une très forte somme, signe qu'ils se sentaient bien incapables de résister[35]. De la

31. Ṯābit b. Sinan, *Aḫbār al-Qarāmiṭa*, p. 58 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 2 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, I, p. 217-221 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-Durar*, VI, p. 132.

32. Ṯābit b. Sinan, *op. cit.*, p. 67.

33. Il n'est pas du ressort de cet article d'évoquer la relation que les Fatimides entretinrent avec les villes littorales du Bilād al-Šām mais il semble que la dynastie, au départ assez préoccupée de contrôler ces ports si importants dans la stratégie de conquête de la Syrie puis de l'Iraq, dut assez vite déchanter face au coût qu'entraînait l'entretien d'une garnison efficace en permanence. Les révoltes de nombre de villes littorales au cours du Ve/XIe siècle et la facilité avec laquelle les populations locales se débarrassèrent des garnisons fatimides semblent indiquer que les villes n'avaient que peu de défenseurs, en tous cas pas suffisamment lorsqu'un siège se durcissait. On peut même se demander dans quelle mesure, sous certaines conditions, les Fatimides ne laissèrent pas aux milices populaires le soin de protéger ces cités, les Fatimides ne fournissant des soldats que lorsque le contexte l'exigeait réellement. Surtout, à partir du vizirat de Badr al-Ǧamālī (465-488/1073-1095), la politique fatimide se réorienta largement vers la mer Rouge et les Fatimides se contentèrent d'une tutelle théorique sur les villes portuaires du Bilād al-Šām : Bramoullé, « Les villes maritimes », p. 93-116 ; *id.*, « Réseau portuaire fatimide », *passim*.

34. Nāṣir-i Ḫusraw, *Sefer Nameh*, p. 41-42.

35. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 162 ; Albert d'Aix, *Histoire*, II, p. 132-134.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

même manière, les habitants de Tyr, Sidon et Beyrouth lancèrent un véritable cri de détresse à l'intention de la flotte fatimide qui allait assister Tripoli en juillet 503/1109. Les habitants se plaignaient de ne pas avoir assez de vivres et de ne pouvoir s'opposer durablement aux attaques croisées. Ibn al-Qalānisī indique que comme Tripoli venait de tomber aux mains du comte de Toulouse, la flotte fatimide répartit son chargement entre les trois villes en question mais dut ensuite rentrer en Égypte[36]. Lorsque les Francs prirent Haïfa (494/1100), Arsouf et Césarée (495/1101), Acre (498/1104), Tripoli (503/1109), Sidon et Beyrouth (504/1110) enfin, l'aide extérieure – fatimide ou seldjoukide – ne put parvenir à temps aux populations assiégées car les Francs bloquaient les accès terrestres et maritimes grâce au concours de flottes italiennes ou nordiques.

Dans les cas où les Francs ne pouvaient disposer de navires pour empêcher les renforts d'arriver, comme par exemple à Ascalon en 492/1099, Acre en 496/1103, les populations bloquées dans les cités purent tenir le siège. En 505/1112, Tyr soutint le siège des armées chrétiennes non pas du fait des Fatimides, mais grâce aux quelque deux cent cavaliers et archers ainsi qu'aux fantassins envoyés depuis Damas afin de renforcer la cité. Elle dut également sa survie à un officier de marine originaire de Tripoli qui connaissait la technique de fabrication de grappins. Grâce à cela, les tours mobiles franques furent renversées et les Francs durent abandonner le siège[37]. L'année suivante, un accord fut conclu entre les Fatimides, les habitants de la ville et Tuġtakīn, alors maître de Damas. Il envoya des troupes et un de ses officiers pour les commander. Il s'agissait de renforcer la défense de Tyr et de la diriger à la place des Fatimides, maîtres théoriques de la cité, mais qui éprouvaient alors des difficultés à lui porter réellement secours[38]. L'aide fatimide reprit cependant peu à peu[39]. Quelques mois avant la chute de Tyr, la population fit appel aux Fatimides pour se plaindre de l'attitude de l'officier venu de Damas et pour demander des vivres et des hommes. Une flotte égyptienne chargée de soldats et de nourriture parvint alors jusqu'à Tyr[40]. En dépit de cette aide, la cité finit par passer sous le joug croisé après que la flotte fatimide qui venait la secourir fut détruite par les Vénitiens[41]. À Ascalon, Usāma Ibn Munqiḏ décrit une cité véritablement portée à bout de bras par les Fatimides, qui dépensaient 100 000 dinars par an pour payer la garnison[42]. Guillaume de Tyr signale que la cité était approvisionnée en hommes et en nourritures quatre fois par an, alors qu'al-Maqrīzī évoque seulement deux convois annuels[43].

36. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 164.
37. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 178-181. Cf. aussi Zouache, *Armées et combats*, p. 817-818.
38. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 182 ; Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mir'at*, II, éd. al-Ġāmidī, p. 772.
39. Ibn al-Ma'mūn, *Aḫbār Miṣr*, p. 95.
40. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 207.
41. Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 212 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 236.
42. Usāma Ibn Munqiḏ, *Kitāb al-iʿtibār*, p. 112 ; Hamblin, *The Fatimid Army*, p. 130-131.
43. Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, III, p. 284. Sous l'année 545/1149-1150, al-Maqrīzī précise que « tous les six mois, des troupes partaient d'Égypte pour aller à Ascalon combattre les Francs » (*Ittiʿāẓ*, III, p. 190).

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'arrivée de renforts n'était pas forcément synonyme de victoire pour ceux qui résistaient. Lors de la chute de Tripoli, les textes indiquent que les Fatimides avaient réussi à faire parvenir à la cité des vivres et des cavaliers peu de temps avant la défaite finale même s'il est vrai qu'en 502/1109, la flotte partie d'Égypte fut retardée et ne parvint pas à Tripoli à temps[44]. À Beyrouth en 503/1110, des navires arrivant de Tyr et Sidon purent rentrer dans le port mais le piège se referma derrière eux[45].

Tout cela tendrait à faire des populations assiégées des populations par trop passives, tout juste capables de louer le seigneur pour qu'il rendît possible l'acheminement de l'aide tant attendue. Au contraire, à côté de cette image de dépendance, qui ressort sans aucun doute possible des textes, une autre émerge, celle de populations engagées militairement dans leur propre défense.

Les populations littorales : des populations en guerre

Au IVe/Xe siècle, le géographe Ibn Ḥawqal décrit la population de Beyrouth comme particulièrement endurante face à l'ennemi[46]. Dans les villes littorales du Bilād al-Šām, cette endurance se traduisit bien souvent par une résistance acharnée, notamment contre les chrétiens, mais aussi par une certaine insubordination face au pouvoir central fatimide.

Les littoraux dont les Fatimides s'emparèrent n'étaient pas des espaces vierges et sans histoire. L'histoire du peuplement et de l'occupation de ces régions par les premiers musulmans explique au moins en partie la résistance des populations côtières. Dès le premier siècle de la présence des musulmans au Bilād al-Šām, il fallut défendre ces nouveaux territoires de l'islam. Ainsi, à partir du calife Muʿāwiyya (41-60/661-680), des populations allogènes furent forcées de s'installer sur les côtes. Il s'agissait principalement de musulmans non arabes mais pas seulement[47]. Des Persans furent incités à s'installer à Tyr, Acre ou Antioche. Vers 48/669-670, le calife fit transférer vers les régions côtières des troupes originaires d'Inde et jusqu'alors en poste à Bosra[48]. Parallèlement à ces transferts de populations, les autorités religieuses furent chargées de rendre les littoraux spirituellement attractifs pour les musulmans de l'intérieur. En théorie, en tant que devoir individuel (*farḍ ʿayn*), le devoir de djihad reposait avant tout sur les individus qui se trouvaient les plus près des ennemis, ce qui était bien le cas des populations côtières, mais il concernait également tous les musulmans[49]. Peu à peu, les espaces côtiers

44. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 161 ; Albert d'Aix, *Histoire*, II, p. 147.

45. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 164 ; Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 152 ; Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 163 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 144-147.

46. Ibn Ḥawqal, *Ṣūrat al-arḍ*, éd. p. 176, 177-178 ; tr. p. 173.

47. Cette politique toucha tous les littoraux musulmans et concerna des populations qui n'étaient pas forcément musulmanes mais qui contribuaient techniquement à la guerre sainte contre les Byzantins. Ainsi, mille familles d'artisans coptes furent envoyées à Tunis afin de construire des navires dans l'arsenal nouvellement créé pour mener la guerre contre les Byzantins de Sicile et d'Italie du Sud (al-Bakrī, *Description de l'Afrique septentrionale*, éd. p. 38, tr. p. 83-84).

48. Al-Balāḏūrī, *Futūḥ*, p. 162.

49. Tyan, « Djihād », p. 538.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

furent donc de plus en plus peuplés de soldats et d'individus possédant une conscience religieuse peut-être plus aigue que d'autres. Aux motivations religieuses, les califes abbassides ajoutèrent des intérêts économiques. Ils accordèrent des augmentations de soldes aux hommes qui s'y installaient afin d'encourager un peu plus encore ce véritable mouvement de colonisation des littoraux syro-palestiniens[50]. Ainsi, les deux premiers siècles de la domination musulmane sur les littoraux du Bilād al-Šām contribuèrent à y concentrer des individus prêts au combat.

Ce caractère quelque peu martial du peuplement s'estompa sans doute avec le temps. Cependant, ces villes ne cessèrent jamais d'être des cibles privilégiées des raids byzantins tant au IIIe/IXe siècle qu'au IVe/Xe siècle. Lorsque les Fatimides arrivèrent vers 360/970, ces cités attiraient toujours ceux qui étaient attachés à la défense de l'islam et qui venaient s'enrôler périodiquement dans les *ribâts* de la côte. En outre, dans les années 970, les villes côtières abritaient nombre de réfugiés musulmans chassés de chez eux par les Byzantins[51]. Il y avait des centres d'enseignement religieux qui attiraient des étudiants et les incitaient à prendre les armes pour la défense de la foi dans toutes les villes littorales[52]. Cela contribuait à développer l'esprit du djihad chez les jeunes hommes, et les encourageait à constituer des milices (*aḥdāṯ*) prêtes au combat[53]. Toutes les villes littorales possédaient ainsi leurs milices, qui étaient le plus souvent composées de jeunes issus des milieux populaires. Au moment de l'arrivée des Fatimides, toute une frange de la population côtière, dont il est évidemment impossible de déterminer la proportion, se sentait personnellement investie d'une mission, d'un devoir sacré, celui de mener le djihad contre les ennemis dans la foi, c'est-à-dire les chrétiens byzantins, mais également contre tous ceux qui n'avaient pas la même idéologie que celle développée par les écoles religieuses locales très largement sunnites.

Durant la grande majorité de la période considérée ici, les populations littorales durent avant tout résister aux attaques chrétiennes. Certes les textes ne signalent pas toujours la participation des populations civiles à la défense de leurs villes (ou de leurs biens). Il n'en est pas moins fait référence à plusieurs reprises à des actions militaires menées par des civils. Dès la fin du Xe siècle, al-Muqaddasī raconte que les populations qui vivaient près des lieux de *ribâts* ne comptaient pas sur les seuls *murabiṭūn* pour se défendre, car sitôt les voiles byzantines en vue et l'alerte donnée, les villageois, notamment les jeunes gens, se rassemblaient avec des armes, prêts au combat[54]. Lors de l'attaque de Jean Tzimiscès, l'été 364/975, les villes de Beyrouth, Jubayl et Tripoli refusèrent de se rendre. Il est vrai que des troupes fatimides stationnaient dans

50. Établi à Beyrouth, al-Awzāʿī (m. 157/ 774), juriste musulman du IIe/VIIIe siècle, écrivit au calife al-Manṣūr (136-158/754-775) afin de lui demander de bien vouloir augmenter la somme de dix dinars qui était allouée annuellement aux gens des côtes (*ahl al-sāḥil*). Le juriste justifiait sa requête par la difficulté qu'éprouvait un soldat pour entretenir une famille à l'année avec une telle somme. Surtout, il rappelle au calife le rôle particulièrement important de ces hommes qui remplissaient leur devoir de djihad pour défendre toute la communauté musulmane des entreprises chrétiennes (al-Rāzī, *Taqdimat*, p. 193-195).

51. Ibn Ḥawqal, *Ṣūrat al-arḍ*, p. 182-183.

52. El-'Ad, « Coastal Cities », p. 146-167.

53. Sur ce phénomène des milices urbaines voir Cahen, « Mouvements populaires », p. 233, 243 ; *id.*, « aḥdāṯ », p. 256 ; Garcin, « Milieux urbains », p. 146-151 ; Bianquis, « Zuʿār », p. 546-547.

54. Al-Muqaddasī, *Aḥsān al-taqāsīm*, p. 177.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

chacune de ces cités, laissant espérer une résistance victorieuse aux populations assiégées. Les textes n'indiquent pas clairement que les milices participèrent à la défense des villes concernées à ce moment-là, mais il est difficile de penser qu'avec l'esprit qui les animait, elles ne se joignirent pas aux troupes régulières[55]. En 386/994, Muẓahhar b. Nazal, le gouverneur fatimide de Tripoli, proposa de livrer la cité aux Grecs qui l'assiégeaient. Le cadi de la ville, ʿAlī b. Ḥaydara, harangua la foule afin qu'elle prenne les armes[56]. La population se souleva, chassa le gouverneur félon et se défendit contre les Byzantins qui ne purent s'emparer de Tripoli. Quelques années plus tard, ce même cadi prit le commandement d'un groupe composé de soldats fatimides et de volontaires issus de la population de Tripoli pour aller marcher contre Alep[57].

Au v^e^/xi^e^ siècle, l'esprit de résistance des populations littorales du Bilād al-Šām prit un tour quelque peu singulier en s'exerçant à l'encontre des Fatimides. Dès 386/996, à l'instigation d'un marin, ʿAllaqa al-Baḥrī, la population de Tyr prit les armes et massacra la garnison fatimide. Les sources semblent indiquer que les rebelles en auraient appelé aux Byzantins afin d'empêcher les navires fatimides d'arriver jusqu'à Tyr[58]. La révolte échoua mais elle paraît avoir été surtout motivée par l'accroissement de la misère. Les habitants des cités côtières ne parvenaient plus à faire face à l'augmentation du coût de la vie, plutôt que par un quelconque désaccord religieux.

Ce premier mouvement de révolte n'eut pas de suite immédiate. Le suivant eut lieu dans les années 1070. Il faut dire que la plaine littorale et les villes portuaires du Bilād al-Šām bénéficièrent largement de l'essor économique favorisé par les Fatimides. Ces régions devinrent des centres d'approvisionnement pour l'Égypte, où la demande était forte. Des marchands et des artisans de plus en plus nombreux s'installèrent dans les villes littorales. Peu à peu, des bourgeoisies urbaines s'y développèrent, au sommet desquelles se trouvaient bien souvent les gouverneurs nommés par les Fatimides. Dans chaque cité portuaire, notamment Tyr ou encore Tripoli, de véritables dynasties de gouverneurs apparurent. Le plus souvent, ils obtinrent le droit de diriger la ville au nom des Fatimides moyennant le paiement d'une forte somme d'argent[59]. Les gouverneurs qui achetaient ainsi leur titre peuvent s'apparenter à ces *ra'īs* (pl. : *ru'āsa*), ou

55. On sait qu'à Sidon, le gouverneur, sans aucun doute avec l'accord de sa population, refusa la bataille et paya un tribut aux Byzantins.

56. Yaḥyā Ibn Saʿīd, *Ta'rīḫ al-Anṭākī*, p. 229.

57. Ibn al-ʿAdīm, *Zubda*, p. 199.

58. Yaḥyā Ibn Saʿīd, *op. cit.*, p. 240-241 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 51 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 18-19 ; Ashtor, « Républiques urbaines », p. 117-131.

59. Cette somme représentait le plus souvent les rentrées fiscales que rapportait la cité pendant un an ou plus. Charge ensuite au gouverneur, avec l'aide de la force publique, de se rembourser en prélevant les taxes pour lui. Un certain Fatḥ al-Qalʿī se vit confier le gouvernement de Tyr, Beyrouth et Sidon, moyennant le paiement d'un très grosse somme d'argent qu'il avait pu obtenir en pillant les richesses contenues dans la forteresse d'Alep dont il avait la garde. Ainsi, vers l'année 1016, les trois ports furent donnés en *iqṭāʿ* à Fatḥ jusqu'à la fin de ses jours. Yaḥyā Ibn Saʿīd contemporain des événements laisse un récit dans lequel Fatḥ est cité comme gouverneur de Tyr et sans doute des deux autres cités qui lui avaient été confiées, au moins jusqu'en 1024. L'auteur indique en effet que durant ces années il s'appauvrit et « fut transféré au gouvernement de Jérusalem et on lui retira Tyr, Sidon et Beyrouth ». Yaḥyā Ibn Saʿīd, *Tā'rīḫ al-Anṭākī*, p. 326 ; Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mir'at*, éd. Rassi, p. 95.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

chef de milice, évoqués par Claude Cahen[60]. Les sources indiquent qu'ils dirigeaient des troupes qui ressemblent davantage à des milices urbaines qu'à des troupes régulières. Elles donnent l'impression qu'à partir du Ve/XIe siècle, les Fatimides n'expédiaient réellement des soldats que dans certaines villes stratégiques, Tripoli notamment au début du Ve/XIe siècle, ou lorsque la saison ou le contexte politique l'exigeait réellement. Dans une certaine mesure, il semble presque possible de dire que ces milices locales assurèrent souvent l'ordre et la défense des cités portuaires en lieu et place des troupes officielles fatimides.

Dans les années 1060-1070, plusieurs villes littorales du Bilād al-Šām secouèrent la tutelle fatimide sous l'influence des bourgeoisies locales enrichies par l'essor économique, qui comptaient bien profiter de l'affaiblissement des Fatimides dû à la guerre civile égyptienne (454-465/1062-1073) et à la poussée seldjoukide. Les sièges des villes côtières par les Bédouins, au début du siècle, visaient le plus souvent à piller les richesses de ces cités ; ceux effectués par les Seldjoukides avaient un objectif plus large – prendre le contrôle politique des ports. Dans un cas, les habitants devaient se protéger contre des voleurs, dans l'autre elles devaient choisir s'il leur serait plus favorable d'être sous la coupe des uns ou des autres. Les villes littorales se situaient alors au contact de deux périphéries ; pour les élites urbaines, il était donc possible de tenter de jouer sur les deux tableaux. Il s'agissait de conquérir leur autonomie politique et économique. Il semble que dès 454/1063 ou 462/1070 (les textes sont ambigus), le cadi de Tyr Ibn Abī ʿAqīl, un sunnite à la tête d'une ville majoritairement chiite depuis les années 1040, décida de rejeter la tutelle fatimide[61]. À partir de 462/1070, Tripoli, dirigée par un autre cadi et homme d'affaires (Ḥasan Ibn ʿAmmār), puis Beyrouth, Jubayl et la plupart des autres villes côtières se soulevèrent[62]. Seules Acre et Sidon demeurèrent fatimides avant de passer à leur tour sous le contrôle des Seldjoukides[63].

Au début des soulèvements, les villes n'étaient plus défendues que par des miliciens qui étaient probablement payés sur les cassettes des bourgeoisies locales, voire des gouverneurs locaux enrichis par les différentes taxes prélevées. La stratégie des rebelles consistait à éliminer les garnisons fatimides, généralement peu nombreuses, à se barricader ensuite derrière les murailles et, enfin, à appeler à l'aide les troupes seldjoukides en leur promettant compensation financière et soumission à leur autorité si elles les aidaient à résister aux tentatives que les Fatimides ne manqueraient pas d'effectuer pour reprendre la cité. Effectivement, quelques villes repassèrent relativement vite sous la coupe des Égyptiens. Mais Tyr demeura indépendante près de trente ans.

60. Cahen, « Mouvements populaires », p. 244-247.

61. Nāṣir-ī Ḫusraw, *Sefer Nameh*, p. 46. Ibn Abī ʿAqīl était à la fois cadi de la ville et un riche armateur. Ses navires sont mentionnés dans plusieurs lettres de la *Geniza*. Pour la datation voir Gil, *Palestine*, p. 419, note 68.

62. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 96-98 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 303 ; Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, p. 37, 50.

63. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 120 ; al-Maqrīzī, *op. cit.*, p. 326 ; Mouton, *Principauté de Damas*, p. 99-104 ; Yared-Riachi, *Politique extérieure*, p. 112, 125-126, 151-152.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La part que les civils prirent dans ces révoltes est difficile à déterminer. Il semble pourtant évident qu'ils durent s'impliquer assez directement en prenant les armes et en montant sur les remparts pour résister aux sièges fatimides, les miliciens seuls ne suffisant pas à garder efficacement les murailles, même s'il n'était pas nécessaire d'être en grand nombre pour bloquer une ville, au moins avant l'utilisation systématique des engins de siège. Les habitants devaient donc tenir et attendre l'arrivée des troupes seldjoukides. En dépit des lacunes des textes, quelques indices permettent néanmoins de comprendre l'implication des civils. Ainsi, lorsque les troupes égyptiennes reprirent Tyr en 482/1089-1090, ils y nommèrent un gouverneur, Munīr al-Dawla al-Ǧuyūšī, qui se souleva à son tour contre la tutelle fatimide. Ibn al-Qalānisī révèle que cette fois, la population ne voyait pas d'un bon œil la révolte du gouverneur de la cité. Sans doute redoutait-elle la réaction de Badr al-Ǧamālī. Une fois le siège entamé, elle choisit de lancer le cri de ralliement au calife fatimide al-Mustaʿlī (487-495/1094-1101) et de n'offrir aucune résistance à l'assaut final. Les soldats fatimides ne rencontrèrent aucun défenseur pour les arrêter ; il n'y avait aucun combattant sur les remparts, signe que les habitants avaient abandonné leur poste et donc qu'ils participaient directement à la défense de la ville. Pour autant, ils n'en tirèrent pas profit. Les Fatimides n'exprimèrent aucune gratitude ; au contraire, ils exigèrent qu'on leur versât 60 000 dinars pour avoir contribué à l'élimination de la garnison fatimide placée là au moment du retour de la ville sous le joug fatimide[64]. Tyr fut donc prise et les Égyptiens nommèrent un gouverneur qui se révolta à son tour vers 486/1093. Cela entraîna un nouveau siège fatimide et lorsque la ville fut reprise en 490/1097, de nombreux habitants furent tués pour avoir participé au soulèvement[65]. Ibn al-Qalānisī semble bien confirmer que les habitants s'étaient impliqués physiquement dans la défense de la ville. Comme nous l'avons dit, les révoltes contre le pouvoir fatimide – tant celle qui eut lieu vers 386-388/996-998 que celles des années 1070 et 1090 – ne paraissent pas avoir été motivées par des raisons religieuses ; elles ne firent l'objet d'aucun appel au djihad. Notons également que le choix de la violence fut celui des populations des villes côtières. En se révoltant, elles provoquaient une réaction fatimide – et donc une violence guerrière – qu'elles assumaient donc. La guerre ou le siège n'étaient alors pas tant subis que consentis. C'était certainement le prix que les populations révoltées estimaient avoir à payer pour leur autonomie politique et économique, à une époque où la protection navale que les Fatimides pouvaient apporter aux navires marchands n'apparaissait plus comme aussi essentielle, car les Byzantins étaient bien moins menaçants que pendant la période précédente.

Les succès relativement rapides des Francs contre pratiquement toutes les villes littorales ne doivent pas laisser croire que les populations ne résistèrent pas. Les récits des chroniqueurs mettent en évidence la résistance souvent acharnée des habitants de la majorité des cités côtières[66]. L'avancée des troupes croisées et les sièges de toutes les villes côtières marquèrent

64. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 123-125 ; Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, p. 51 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 326, 328.
65. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 133 ; Ibn Muyassar, *op. cit.*, p. 64 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, III, p. 20. Sur ces épisodes voir Gil, *Palestine*, p. 418-420.
66. William Hamblin a montré qu'il fallait environ deux mois entre le moment où la nouvelle d'un siège parvenait au Caire et l'arrivée sur site des renforts égyptiens. Or la plupart des sièges victorieux entrepris par les Francs s'achevèrent en moins de deux mois. Cf. Hamblin, « Fatimid Navy », p. 77-83.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des populations dont la volonté et surtout la capacité de résistance étaient réelles. Dès la prise de Jérusalem à l'été 492/1099, les villes côtières devinrent des cibles pour les Européens, qui avaient besoin des ports pour faire accoster les bateaux. Ascalon, où les femmes et les hommes qui avaient fui Jérusalem s'étaient réfugiés et devant laquelle se trouvaient les troupes fatimides du vizir al-Afḍal (488-515/1095-1121), fut ainsi attaquée dès le mois de *ramaḍān* 492/août 1099 ; les troupes fatimides furent sévèrement battues à l'extérieur de la ville[67]. Ibn al-Qalānisī rajoute que parmi les victimes se trouvaient certes des fantassins, mais également des volontaires et des gens de la ville (*ahl al-balad*). Le récit d'Ibn al-Qalānisī est confus mais il semble que les troupes franques se retirèrent et que les troupes d'al-Afḍal rentrèrent en Égypte. Godefroi en profita alors pour revenir assiéger Ascalon. Albert d'Aix comme Ibn al-Qalānisī rapportent que les civils combattirent pour défendre leur cité. Et Ibn al-Qalānisī citant semble-t-il un témoin, de préciser que parmi les victimes des combats liés à ce siège, à côté des soldats de l'armée régulière (*aǧnād*), sans doute laissés là par al-Afḍal, se trouvaient des témoins officiels de la cité (*šuhūd*), des habitants, des marchands (*tuǧǧār*) et des *aḥdāṯ*[68]. Le siège fut assez vite abandonné, à la suite des dissensions entre les croisés quant à la répartition du tribut exigé de la ville[69].

Godefroi se porta immédiatement sur Arsouf, dont la population résista également avant de signer un accord de paix[70]. Il semble toutefois qu'elle ne respecta pas les closes du traité, et que Godefroi revint attaquer la ville peu après. Ce second siège fut beaucoup plus dur que le premier. Albert d'Aix signale qu'il fallut sept semaines pour construire les engins de siège, et que la population organisa la résistance et se mit à lancer des pierres, des flèches, et des engins incendiaires sur les tours de sièges, réussissant à les détruire une à une. Devant l'impossibilité de la prendre, Godefroi abandonna le siège d'Arsouf en *muḥarram* 493/nov-décembre 1099. Constatant l'inefficacité de leurs actions, les chevaliers que Godefroi avait laissés près de la ville pour l'assaillir à tout moment partirent à leur tour durant l'hiver. Les habitants, enfermés depuis plusieurs mois dans la ville, purent enfin sortir et aller « cultiver leurs vignes et leurs champs[71] ». Arsouf n'était pas une ville de première importance pour les Fatimides et, malgré Guillaume de Tyr, dont l'*Historia* laisse penser qu'il s'y trouvait une garnison, la population paraît s'être débrouillée seule, pendant ce siège[72]. Les habitants, tant ceux d'Ascalon que ceux d'Arsouf, semblent avoir participé activement aux tâches militaires afin d'assurer leur propre

67. Voir notamment le récit d'Ibn al-Qalānisī pour le côté musulman et d'Albert d'Aix pour le côté chrétien. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 137 ; Albert d'Aix, *Histoire*, I, p. 366-370 ; Prawer, *Royaume latin*, p. 252-253 ; Hamblin, *Fatimid Army*, p. 187-193, 236-249.

68. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 137. Sibṭ ibn al-Ǧawzī mentionne les maçons (*bunnāt*) à la place des habitants : Sibṭ ibn al-Ǧawzī, *Mir'at*, I, éd. al-Ġāmidī, p. 327.

69. Albert d'Aix, *Histoire*, I, p. 372-373, signale la jalousie de Raimond de Provence à l'encontre de Godefroi.

70. Albert d'Aix, *op. cit.*, p. 373, 375, 385.

71. La cité finit par tomber en 1101 et dut payer un tribut : Albert d'Aix, *Histoire*, I, p. 386-392, 398 ; Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 117 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 139.

72. Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 41.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

défense. Toutefois, rien n'explique clairement le type d'opération militaire que des civils étaient en mesure d'effectuer lors d'un siège. La logique incite à penser que ces témoins ou marchands évoqués par les textes ne devaient pas manier des armes trop techniques comme des arcs ou les balistes, qui nécessitaient une certaine pratique. En revanche, les quelques hommes en armes présents dans chacune des cités, militaires ou miliciens, apprenaient aux civils les rudiments de certaines techniques. À lire les textes de près, il ressort que les civils se contentèrent le plus souvent de lancer des pieux ou des projectiles incendiaires sur les assaillants.

Sans s'étendre sur l'ensemble des sièges organisés par les Francs, les textes indiquent que dans la plupart des cas, les habitants des cités portuaires tentèrent la résistance armée avant de se rendre ou de succomber. Ainsi, en 494/1101, la population de Césarée résista environ deux semaines avant d'être massacrée. Les textes latins précisent que ce fut la fatigue qui, chez une population « peu accoutumée aux maniements des armes et incapable de supporter tant de travaux », contribua largement à accélérer la victoire des Francs[73]. Durant ces mêmes années, les sources évoquent la résistance active des populations de Haïfa, ou d'Acre en 496/1103[74]. Les habitants de Tripoli et des environs subirent également les attaques répétées du comte de Toulouse qui ne parvint cependant pas à s'en emparer avant *ḏū l-qiʿda/* juin 1109[75]. Ibn al-Qalānisī mentionne qu'en 497/1104, le gouverneur de Tripoli Faḫr al-Mulk Ibn ʿAmmār lança une force composée de soldats réguliers et de gens de la ville (*ahl al-balad*) contre la forteresse du comte de Toulouse[76]. Enfin, en 505/1112, il n'existait plus que Tyr et Ascalon qui n'avaient point basculé du côté chrétien. Les croisés décidèrent de se porter sur Tyr, véritable forteresse « en mer » pour reprendre les mots d'al-Muqaddasī[77].

En 505/1112, la population de Tyr fut donc assiégée par les armées des seigneurs francs des environs ainsi que par des navires ennemis. Les Fatimides n'étaient eux-mêmes guère en état d'aider la cité tant les difficultés étaient grandes en Égypte. Assistés d'hommes envoyés depuis Damas et de volontaire de la région, les habitants de Tyr décidèrent donc de résister plutôt que de se rendre. Les récits montrent des soldats et des habitants s'attachant à repousser les assauts des Francs et à détruire leurs ouvrages de siège grâce notamment à la fabrication de grappins dont la technique de fabrication avait été apprise aux défenseurs de la cité par un marin de Tripoli réfugié à Tyr[78]. Cette résistance fut finalement couronnée de succès car les assiégeants durent lever le siège après plus de quatre mois[79]. La cité ne devint chrétienne

73. Albert d'Aix, *Histoire*, I, p. 445-446 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 75 ; Foucher de Chartres, *Histoire des Coisades*, p. 119.

74. Albert d'Aix, *Histoire*, I, p. 408-409 et II, p. 57 ; Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 143-144 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 102-103.

75. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 163 ; Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 160 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 134.

76. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 146.

77. Al-Muqaddasī, *Aḥsan al-taqāsīm*, p. 163-164.

78. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 178.

79. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 181 ; Albert d'Aix, *Histoire*, II, p. 180-185 ; Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 169-170 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades* II, p. 155-156.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qu'en 518/1124. Là encore, les textes signalent les hauts faits de la résistance des habitants de Tyr et Guillaume de Tyr décrit leur courage bien qu'ils fussent « des gens efféminés et délicats, trop peu accoutumés aux pénibles exercices de la guerre [80] ». Parmi les divers faits de bravoure rapportés dans les textes lors des sièges de Tyr, Guillaume évoque des jeunes de la ville qui sortirent du port intérieur à la nage. Ils parvinrent à s'emparer d'une galère chrétienne qui se trouvait dans le port extérieur puis à la remorquer dans le bassin fortifié [81]. Enfin, les récits du siège d'Ascalon de 547/1152-1153 par les chroniqueurs chrétiens confirment là encore la présence des habitants parmi les défenseurs de la cité, même s'il est vrai que les Fatimides prirent particulièrement soin de fournir des hommes et du matériel, et que, par conséquent, le nombre de soldats chargés de défendre la cité était semble-t-il très supérieur à ce qu'il avait pu être dans toutes les autres villes du Bilād al-Šām assiégées jusqu'alors [82]. La population d'Ascalon tint uniquement grâce aux denrées apportées par les navires égyptiens.

Dans la plupart de ses récits de sièges chrétiens, Ibn al-Qalānisī indique clairement que l'arrivée de renforts apportait non seulement une aide matérielle aux assiégées mais aussi leur conférait un regain de courage qui leur permettait de tenir un peu plus longtemps et de ne pas livrer la cité. Le moral de la population représentait presque leur arme principale face aux malheurs qui les accablaient. Très souvent, les textes mettent en lumière que cette notion de courage, d'espoir en l'arrivée d'une aide faisait tenir les habitants et les textes indiquent que la destruction des navires fatimides peu de temps avant la chute de Tyr avaient justement découragé les populations qui s'étaient finalement résolues à signer la reddition [83]. Les cas de Tyr et d'Ascalon témoignent que la durée de la résistance d'une ville à un siège tenait avant tout à l'appui extérieur que les assiégés pouvaient escompter. Ils illustrent également qu'en dernier lieu, c'était la population d'une ville qui prenait la décision de résister et non pas les troupes qui arrivaient en renfort, car c'étaient bien les populations civiles qui subissaient le plus durablement les conséquences d'une guerre.

De quelques conséquences de la guerre sur les populations littorales

Durant les deux siècles de présence fatimide dans le Bilād al-Šām, la multiplication des conflits, l'allongement des périodes de guerre, la disparition de la notion de période de guerre pesèrent sur les populations. Pour les habitants des littoraux, les conséquences de tous ces conflits furent assez nombreuses et se situent sur plusieurs échelles temporelles. Nous nous contenterons ici de rapporter les effets de ces violences les plus nettement perceptibles.

80. Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 264.
81. *Ibid.*, p. 272-273.
82. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 321 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, III, p. 60-62.
83. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 209 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, III, p. 98.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Des mouvements de populations à diverses échelles

Assez classiquement, une guerre, un conflit, entraînait des mouvements de populations, surtout lorsqu'un siège se soldait par la prise d'une ville où des milliers de gens avaient trouvé refuge. Les mouvements de population ne se firent néanmoins pas toujours dans le sens auquel on penserait *a priori*, tant les littoraux et les villes côtières représentaient des espaces particuliers, d'un point de vue religieux. Ainsi, sans parler d'un véritable « désir de rivages » (A. Corbin), la période de l'ouverture de la navigation, et donc de la possible guerre, constituait pour les populations locales, nous l'avons vu, une période d'afflux d'étrangers, soldats et autres volontaires venus de l'intérieur des terres afin de participer un peu plus activement à leur devoir de musulmans ou tout simplement faire leur métier. Outre ces déplacements de populations un peu particuliers, les malheurs de la guerre provoquaient l'arrivée de réfugiés et de déplacés. Ces mouvements de populations se faisaient sur des distances plus ou moins grandes qui pouvaient aller de la périphérie immédiate de la ville à plusieurs centaines de kilomètres parfois. Pour tous ceux qui habitaient près des forteresses maritimes, l'annonce de l'apparition des ennemis constituait sans aucun doute un véritable signal de départ. Il ne s'agissait pas toujours de partir très loin, mais tout simplement d'aller se mettre à l'abri des murs et d'attendre la fin du siège.

Il est difficile de dire combien une cité pouvait accueillir de ces réfugiés temporaires qui ne s'abritaient que le temps du siège et ensuite regagnaient leurs fermes situées aux alentours. Les campagnards qui n'avaient pu se réfugier dans les villes choisissaient souvent de fuir vers les montagnes, jamais très éloignées des côtes. Lors des conquêtes franques du début du VI^e^/XII^e^ siècle, les habitants de Tripoli, d'Acre, de Tyr et d'Ascalon eurent le choix de rester dans leur ville moyennant le paiement d'une taxe et sous certaines conditions. Dans ces cas-là cependant, le sort réservé aux populations urbaines et aux paysans ne fut pas toujours identique : les paysans furent parfois contraints de rester sur place afin de poursuivre leur travail de mise en valeur de la terre[84]. Quoi qu'il en soit, il est difficile de savoir quelle fut la proportion d'habitants qui optèrent pour la soumission aux nouveaux maîtres et ceux qui préférèrent ou qui purent financièrement s'exiler.

Les départs, les exils de centaines voire de milliers d'habitants étaient semble-t-il relativement fréquents. Ainsi, avant même l'arrivée des Fatimides dans le Bilād al-Šām, les offensives byzantines victorieuses des années 950-960 contre Tarse, Antioche et les villes côtières ou contre les îles musulmanes avaient obligé nombre de musulmans à abandonner leurs cités et leurs biens. Entre 359/970 et 548/1153, régulièrement, les populations de zones côtières durent de nouveau prendre les chemins de l'exil. La présence des Francs et la famine qui pouvait s'ensuivre des combats incitaient bon nombre de musulmans à se diriger vers des territoires considérés comme plus sûrs, notamment l'Égypte fatimide et Damas[85]. Lorsqu'ils en avaient

84. Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 166-167 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 148-151.

85. Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, p. 68. Sur les exils vers Damas voir Mouton, *Principauté de Damas*, p. 302-310.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

la possibilité, les habitants des cités vaincues choisissaient assez souvent de s'installer dans d'autres villes littorales de la région. Il faut sans doute voir chez ces populations, souvent impliquées dans le commerce maritime, la volonté de poursuivre les activités économiques à partir de ports situés dans le même contexte géographique et de conserver les réseaux commerciaux patiemment constitués. Toute la période se caractérise par ces mouvements de populations qui, chassées d'un port, se rendaient dans un autre. Les migrations ne se faisaient pas au hasard. Tyr évidemment, mais aussi Ascalon, bénéficiaient d'une aura particulière du fait de la puissance de leurs murailles. Ainsi, en 469/1077, le gouverneur de Jaffa et une grande partie des habitants de la cité se réfugièrent à Tyr après que le général seldjouqide Atsiz, alors véritable maître de la région, eût détruit les murs de leur ville[86]. Tyr était pourtant plus éloignée de Jaffa que bien d'autres villes côtières (d'Ascalon même), mais les murailles de la cité d'Hiram paraissaient alors les plus sûres et surtout la qualité de son mouillage était de loin supérieure à celle d'Ascalon, dont le port était peu apprécié[87]. L'attrait de Tyr s'amplifia encore avec les croisades. Guillaume de Tyr rapporte ainsi que :

> « […] beaucoup d'illustres et riches habitants de Césarée, de Ptolémaïs (Acre), de Sidon, de Biblium (Jubayl), de Tripoli, et des autres villes maritimes qui étaient déjà tombées au pouvoir des chrétiens, s'étaient réfugiés à Tyr, pour se mettre à l'abri des remparts et y avaient acheté à grand prix des maisons, regardant comme impossible qu'une ville aussi bien fortifiée fût jamais prise par nos troupes […][88]. »

Peut-être n'y avait-il plus assez de place à Tyr lorsqu'en 494/1101, lors de la prise d'Arsouf par les Francs, la population se rendit à Ascalon, conformément au traité passé avec les croisés[89]. De la même manière, Albert d'Aix évoque cinq mille habitants de Sidon qui quittèrent leur ville passée aux mains des Francs pour aller vers Ascalon[90]. Cette fois, Tyr était pourtant bien plus proche qu'Ascalon mais peut-être faut-il y voir la preuve d'une volonté de contrôle du flux des migrants vers l'antique cité phénicienne[91]. Volonté qui pouvait être autant le fait des croisés, qui ne souhaitaient peut-être pas qu'une ville comme Tyr fût remplie de possibles défenseurs, que celle des habitants et des autorités de la cité où la place dut peu à peu manquer.

La guerre entraîna également des restrictions dans les mouvements de populations. Dès les années 1070, l'avancée des Seldjoukides provoqua le blocage quasi total de Tyr, dans laquelle il était impossible de pénétrer mais aussi, semble-t-il, de sortir tant les routes étaient dangereuses[92]. À Ascalon, le pouvoir fatimide dut apparemment assez vite réglementer l'installation

86. Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mir'at*, éd. Sevim, p. 185 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 111.
87. Al-Muqaddasī, *Aḥsan al-taqāsīm*, p. 174.
88. Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 260.
89. Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 117 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 73.
90. Albert d'Aix, *Histoire*, II, p. 167.
91. Même si les chiffres d'Albert d'Aix sont certainement à minorer, d'autres auteurs indiquant également que les habitants de Sidon se rendirent à Damas, il faut certainement voir là une preuve supplémentaire de l'attrait d'Ascalon pour une bonne part des gens de la côte. Voir Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 171.
92. TS 13 J 15, f. 23, l. 13-28 ; éd. Gil, *Erets Yisrael*, III, p. 85-86.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des étrangers. Ainsi, vers 491/1098, il fallait déjà l'autorisation du cadi de la ville pour pouvoir s'installer dans la cité[93]. Après la chute de Tyr, Ascalon devint le seul refuge possible pour tous ceux qui souhaitaient demeurer dans la région. Le vizir al-Ma'mūn ordonna, semble-t-il, au cadi d'Ascalon de renforcer son contrôle sur les nouveaux arrivants afin de ne pas laisser les étrangers s'installer dans la cité s'ils ne venaient pas pour faire du commerce, activité qui n'impliquait qu'un court séjour dans la ville. Il s'agissait certainement d'empêcher l'augmentation de la population permanente d'une ville dont tous savaient qu'elle allait subir les assauts et les sièges des Francs, et qu'il faudrait la ravitailler[94]. L'arrivée de nouveaux habitants créait en outre une pression tant sur les prix des denrées que sur ceux de l'immobilier dont les textes, nous l'avons vu, indiquent que dans certaines ports comme Tyr, ils pouvaient atteindre le niveau des plus grandes cités telles Damas ou Fusṭāṭ[95]. Il est évident que si l'exil constituait un véritable traumatisme, ce n'était rien à côté des autres plaies de la guerre.

Les plaies de la guerre

Quitter sa patrie, sa ville natale ne constituait en effet qu'une conséquence de la guerre parmi tant d'autres. Les sièges, parfois très longs, n'étaient évidemment pas sans effet sur l'état de santé, le moral et bien sûr la vie des assiégés. Les populations réfugiées dans les villes littorales pouvaient souvent être ravitaillées par mer, notamment lorsque les ennemis ne possédaient pas de navire susceptible d'intercepter les convois d'assistance, comme ce fut le cas lors des révoltes bédouines (qui n'aboutirent jamais à la chute d'une ville côtière). Cela allégeait évidemment quelque peu les rigueurs du siège. Cependant, que la mer se déchaînât ou que les vents fussent contraires durant la belle saison, ou que tout simplement le siège se prolongeât durant l'hiver et les navires ne pouvaient arriver ou pénétrer dans la ville. Grâce à leurs bateaux, notamment lors des croisades, les assiégeants réussirent parfois à bloquer l'accès au port. Dans pareil cas, la vie des populations assiégées devenait vite impossible face à la diminution rapide des réserves et la hausse des prix. Ainsi, en 368/978, Ascalon se rendit après plus de 15 mois de siège car la famine était devenue insupportable et, du fait de l'hiver, les navires fatimides ne pouvaient plus ravitailler la cité[96]. La présence de troupes à l'intérieur des murs, théoriquement gage d'une meilleure organisation de la résistance, ne constituait pourtant pas toujours l'assurance d'une meilleure sécurité alimentaire des civils. Les navires fatimides tentaient toujours de ravitailler les villes où se trouvaient des troupes. Dans certains

93. Une lettre écrite par un homme se trouvant à Césarée indique que ce dernier demandait à un personnage haut placé à la cour fatimide, Mevorakh b. Saʿadya, de lui faire une lettre pour le cadi d'Ascalon, afin que ce dernier autorise le marchand à venir y habiter car elle était mieux fortifiée que Césarée. TS 13 J 16, f. 18, l. 8-10 ; éd. Gil, *op. cit.*, p. 429.

94. Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, p. 90. L'auteur signale en outre que le vizir recommanda au cadi d'Ascalon d'interroger les marchands et de ne pas se contenter des renseignements habituels sur leur ville d'origine, leur *kunya*, mais de vérifier leurs dires.

95. Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, p. 260. Sur cet aspect en général voir notamment Ashtor, « Le coût de la vie », p. 155.

96. Yaḥyā Ibn Saʿīd, *Ta'rīḫ al-Anṭākī*, p. 180 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 16-17.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

cas néanmoins, notamment lors du siège de Jaffa par les Seldjoukides en 1071, il apparaît que les troupes fatimides contribuèrent à amplifier la disette qui régnait en confisquant à leur seul profit les produits apportés par les marchands[97]. Les populations civiles furent ainsi doublement pénalisées par un siège qui ne les visait pas directement. En 1070, lors du second siège de Tyr par Badr al-Ǧamālī, le prix du pain dans la ville atteignit la somme énorme d'un demi-dinar pour un *raṭl*[98]. Lors de la prise de Tyr en 517/1124, les auteurs chrétiens insistent sur l'état des habitants, « de plus en plus accablés par la faim », car privés du ravitaillement fournit par la flotte fatimide détruite en 516/1123. La population se rendit donc après cinq mois de siège. Les troupes ennemies constatèrent qu'il ne restait plus qu'une infime quantité de blé dans la ville[99].

Le siège de Tyr se termina relativement bien pour les habitants de la ville ; les Francs leur permirent même d'y rester, sous certaines conditions. Mais un tel dénouement ne se répétait pas forcément ; nombre de sièges s'achevèrent la mort de l'ensemble ou d'une partie des habitants. Les moins chanceux n'avaient pas le choix de s'exiler car ils étaient capturés et faits esclaves, comme ce fut le cas de certains des plus jeunes habitants de Beyrouth, de Jubayl en 364/975 et 389/999, ou encore de Tripoli vers 382/992-993[100]. L'appartenance à la même religion ne constituait pas une garantie d'avoir la vie sauve. Ainsi, les assiégeants musulmans massacrèrent souvent leurs coreligionnaires assiégés, que ces derniers fussent des soldats ou de simples civils. Lorsque Sidon fut prise par les troupes d'Alptakīn en 364/975, les mains droites de quelques quatre milles cadavres, apparemment des soldats fatimides, furent coupées et envoyées à Damas. En *ǧumādā* I 388/ mai 998, lorsque Tyr fut reprise par les Fatimides, une partie de la population fut éliminée pour avoir soutenu les rebelles. En 469/ 1077, Atziz massacra toute la population de Gaza puis d'Al-ʿArīš, terrorisant alors la population de Jaffa qui s'enfuit vers Tyr pour ne pas subir le même sort[101].

Pendant les croisades, les sièges de Tortose, Césarée, Acre, ou encore Beyrouth et Arsouf s'achevèrent par le massacre des habitants[102]. S'ils ne dénombrent quasiment jamais le nombre de victimes, les chroniqueurs chrétiens fournissent cependant des récits particulièrement détaillés des exactions des croisés. Pour ne prendre que l'exemple de Césarée, Foucher de Chartres indique que les assaillants éventrèrent nombre d'habitants dont ils pensaient qu'ils avaient avalé des pièces et que tous ceux qui avaient trouvé refuge dans la mosquée furent massacrés si bien que « ceux qui tuaient baignaient dans le sang des morts[103] ». En outre, ceux

97. ENA 2557, f. 1, l. 2-3 ; éd. Gil, *Erets Yisrael*, III, p. 28-29.

98. Un *raṭl* équivalait alors à environ 450 grammes. Cf. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 98 ; TS 13 J15, f. 23 verso, l. 17, 31-32, et éd. Gil, *Erets Yisrael*, III, p. 85-87.

99. Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 236 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 266, 278.

100. Yaḥyā Ibn Saʿīd, *Taʾrīḫ al-Anṭākī*, p. 230 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 14-15 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-Durar*, V, p. 169-171 ; Nuwayrī, *Nihāyat*, XXVIII, p. 150-151.

101. Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mirʾat*, éd. Sevim, p. 184-185 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 111.

102. Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 120, 134 163 ; Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 71, 76-77, 144-147.

103. Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 120 ; Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 77.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui survécurent, essentiellement les jeunes filles et les garçons imberbes, furent réduits en esclavage, comme du reste à Tortose. Parmi les hommes, seuls le gouverneur et le cadi furent épargnés mais seulement parce que les Francs en espéraient une grosse rançon[104]. Les populations de Sidon, Tripoli, Jubayl, Tyr ou encore Ascalon échappèrent cependant à la mort en livrant la ville aux ennemis. Seule la reddition d'une cité évitait en effet à la population une mort quasi certaine[105]. Parfois les assiégeants prélevaient un tribut afin de laisser les habitants en paix. Ce fut notamment le cas de Jean Tzimiscès qui, en 364/ 975, préleva un tribut sur la population de Sidon qui s'était rendue sans combattre[106]. Les habitants étaient d'autant plus prélevés que la cité était considérée comme riche. Ainsi, lorsque les troupes fatimides reprirent Tyr après la révolte de 486/1093, la population dut payer la somme très importante de 60 000 dinars[107]. Durant les croisades, avant la chute de la cité en 502/1109, la population de Tripoli et des campagnes environnantes paya également un tribut au comte de Toulouse pour être laissée relativement tranquille[108].

La multiplication des violences, des massacres et des déportations ne pouvait qu'entretenir un climat de terreur chez ceux qui avaient été confrontés à ces événements ou risquaient de l'être. La majorité des sources ne disent pourtant pratiquement rien de l'impact psychologique des violences sur les populations littorales. Le sentiment de peur n'est pas relayé par des auteurs musulmans peu enclins à évoquer les faiblesses des assiégés. Seuls quelques documents, issus de la *Geniza* ou des chroniques latines des croisades, témoignent du sentiment de peur qui pouvait régner au sein des populations civiles. Peut-être plus encore que la fatigue ou la faim, la peur guidait parfois leurs comportements face aux ennemis. Ainsi, la reddition de la population de Sidon en 975 fut très certainement causée par la peur d'être tué ou capturé : il n'y avait plus de troupes fatimides dans la cité pour défendre la ville, et l'on n'espérait plus d'assistance extérieure. En 463/1071, la fuite de toute la population de Jaffa pour Tyr s'explique largement par la peur d'être massacrés comme les habitants de Gaza et d'al-ʿArīsh l'avaient été quelques jours auparavant[109]. À la même période, la lettre du commerçant de Césarée destinée à obtenir un sauf-conduit pour Ascalon évoque la panique qui avait saisi les habitants de Césarée, mal fortifiée[110]. Durant les croisades, les chroniqueurs chrétiens décrivent les habitants de Jubayl « complètement terrifiés » devant l'arrivée des troupes et des navires croisés.

104. Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 134.
105. Exception faite de la population d'Acre qui fut massacrée bien qu'elle eût finalement laissé la ville aux croisés après une résistance de vingt jours.
106. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 14-15 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar*, VI, p. 169-171 ; Nuwayrī, *Nihāyat*, XXVIII, p. 150-151.
107. Ibn al-Qalānisī, *op. cit.*, p. 124-125 ; Ibn Taġrībirdī, *Nuǧūm*, V, p. 128 ; Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, p. 51 ; al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ*, II, p. 326, 328 et III, p. 20.
108. Guillaume de Tyr, *op. cit.*, p. 102.
109. Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mir'at*, éd. Sevim, p. 185. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 111.
110. TS 13 J 16, f.18, l. 8-10 ; éd. Gil, *Erets Yisrael*, III, p. 429.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ils préférèrent livrer leur ville en échange de la vie sauve[111]. « Frappés de terreur » à la vue des engins de sièges et des navires, ceux de Sidon décidèrent de se rendre[112].

Il est très difficile d'aller au-delà de ces quelques remarques, tant les textes s'intéressent peu à ces questions. Il paraît néanmoins évident que comme dans tous conflits, la menace pouvait surgir à tout instant. Les populations littorales étaient dès lors saisies d'un sentiment de crainte qui, sans doute, ne devait que rarement les quitter.

Conclusion

Cette étude permet de comprendre quelques interactions qui purent exister entre les habitants des espaces littoraux et des guerres de plus en plus nombreuses et longues. Les populations littorales furent particulièrement vulnérables, notamment lors des sièges qui associaient des forces navales et terrestres. Cependant, cette vulnérabilité ne limita pratiquement jamais leur volonté de résistance. Elles n'hésitèrent parfois pas à provoquer la violence à leur encontre, notamment lors des révoltes des années 1070-1080 : elles étaient alors parfaitement conscientes des risques qu'une action navale et terrestre fatimide pourrait faire peser sur leurs vies. Cette aptitude à la résistance armée fut particulièrement remarquable contre les croisés, alors même que les renforts fatimides ne s'acheminaient que lentement, ne permettant dès lors pas aux villes assiégées de résister très longtemps.

Contrairement à ce que l'histoire du peuplement des côtes, au début de l'islam, aurait pu laisser croire, cette capacité de mobilisation des populations civiles ne fut pas toujours liée à des différents religieux avec leurs ennemis, mais peut-être davantage à des problèmes sociaux ou à des rapports de force politiques et économiques. L'arrivée des croisés put évidemment contribuer à donner une motivation supplémentaire à toux ceux qui luttaient pour leur vie et pour la préservation de leurs biens. L'idée selon laquelle les populations civiles des littoraux fatimides préférèrent toujours signer des accords avec leurs assiégeants, afin de les inciter à lever le siège ou à laisser la vie sauve à la population, mérite ainsi d'être révisée. Ces accords se firent le plus souvent après une période de combats plus ou moins longue ; ils arrangeaient tout autant les assiégeants que ceux qui subissaient le siège.

Nombre de points n'ont cependant pu être abordés, notamment le rapport entre les populations côtières du Bilād al-Šām et les forces navales fatimides. On sait en effet que les Fatimides développèrent une marine performante qui nécessitait un grand nombre d'hommes. La faible étendue du littoral égyptien, par rapport à celui du Bilād al-Šām, tendrait à laisser penser que les Fatimides purent être amenés à recruter plus massivement des marins expérimentés sur les côtes syro-palestinienne qu'ailleurs. Pourtant, les textes ne mentionnent aucune campagne de recrutement organisée par les Fatimides sur les littoraux du Bilād al-Šām[113].

111. Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, II, p. 134.
112. Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, p. 166.
113. Sur cet aspect voir Bramoullé, « Composing and Recruiting », p. 4-31.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Références bibliographiques

Sources arabes

Ibn al-ʿAdīm, *Zubdat al-ḥalab min taʾrīḫ Ḥalab*, éd. S. Dahhān, Damas, 1951.

Ibn ʿAsākir, *Taḥḏīb taʾrīḫ madīnat Dimašq*, VI, Damas, 1930.

Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar wa ǧāmiʿ al-ġurar*, V-VI, éd. S. Al-Munaǧǧid, Le Caire, 1961.

Ibn Ḥawqal, *Kitāb ṣūrat al-arḍ*, éd. G.H. Kramers, Leyde, 1938-1939.

Ibn Ḫaldūn, *Discours sur l'histoire universelle, al-Muqaddima*, trad. V. Monteil, Arles, 1997.

Ibn al-Maʾmūn, *Aḫbār Miṣr. Passages de la Chronique d'Égypte d'Ibn al-Maʾmūn*, éd. A.F. Sayyid, Le Caire, 1983.

Ibn Muyassar, *Aḫbār Miṣr*, éd. A.F. Sayyid, Le Caire, 1981.

Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl taʾrīḫ Dimašq*, éd. H.F. Amedroz, Leyde, 1908.

Ibn Šaddād, *al-Aʿlāq al-ḫaṭīra fī ḏikr umarāʾ al-Šām wa-l-Ǧazīra*, éd. S. Dahhān, Damas, 1963.

H.R. Idris (éd.), *Manāqib d'Abū Isḥāq al-Ǧabanyānī par Abū l-Qāsim al-Labīdī et Manāqib de Muḥriz b. Ḫalaf par Abū l-Ṭāhir al-Fārisī*, Paris, 1959.

Al-Mālikī, *Kitāb riyāḍ al-nufūs*, II, éd. B. Al-Bakkūš, Beyrouth, 1983.

Al-Maqrīzī, *Ittiʿāẓ al-ḥunafāʾ*, II-III, éd. M.H.M. Aḥmad, Le Caire, 1971-1973.

Al-Muqaddasī, *Aḥsan al-taqāsīm fī maʿrifat al-aqālīm*, éd. De Goeje, rééd., Leyde, 1967.

Al-Nuwayrī, *Nihāyat al-arab fī funūn al-adab*, XXVIII, éd. M.M. Amīn, 1992, Le Caire.

Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mirʾat al-zamān fī taʾrīḫ al-aʿyān*, éd. A. Sevim, Ankara, 1968 ; éd. M.S.G. al-Ġāmidī, 2 vols, La Mecque, 1987 (années 481-517/1088-1123) ; éd. J. Rassī, Damas, 2005 (années 395-411/1004-1021).

Nāṣir-ī Ḫusraw, *Sefer Nameh*, éd. et tr. Ch. Schefer, Paris, 1881.

Al-Rāzī Ibn Abī Ḥātim, *Taqdimat al maʿrifa li-kitāb al-ǧarḥ wa l-taʿdīl*, Hayderabad 1952.

Sāwīrūs Ibn al-Muqaffaʿ, *Histoire de l'Église égyptienne*, II/2 (années 880-1066), éd. et trad. A.S. Atiya, Le Caire, 1943.

Ṭabarī, *Taʾrīḫ al-rusūl wa-l-mulūk*, I, Leyde, 1964-1965.

Ṯābit Ibn Sinan, Ibn al-ʿAdīm, *Taʾrīḫ aḫbār al-Qarāmiṭa*, éd. S. Zakkār, Beyrouth, 1981.

Usāma Ibn Munqiḏ, *Kitāb al-iʿtibār*, tr. A. Miquel, Paris, 1983.

Sources latines

Albert d'Aix, *Histoire des faits et gestes dans les régions d'outre-mer depuis l'année 1095 jusqu'à l'année 1120 de Jésus-Christ*, I-II, *Histoire des croisades par Albert d'Aix*, dans M. Guizot (éd.), *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1824.

Foucher de Chartres, *Histoire des croisades*, dans M. Guizot (éd.), *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Paris, 1825.

Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades par Guillaume de Tyr*, II-III, dans M. Guizot (éd.), *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Paris, 1824.

Mathieu d'Édesse, *Chronique*, tr. É. Dulaurier, Paris, 1858.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Documents de la Geniza

Gil, Moshe, *Erets Yisrael be tkūfa ha-Mūslemīt ha-rishona*, III, Jérusalem, 1983.
Cowley, A., « *Bodleian Geniza Fragments* », *JQR* 19/2, 1907, p. 250-256.
Mann, Jacob, *The Jews in Egypt*, II, Oxford, 1922, réed. New York, 1970.

Études

Amari, Michele et Nallino, Carlo Alfonso, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, II, Catane, 1935.
Ashtor, Elyahu, « Le coût de la vie en Palestine au Moyen Âge », dans *L.A. Mayer Memorial Volume*, Jérusalem, 1964.
—, « Républiques urbaines dans le Proche-Orient à l'époque des croisades », *Cahiers de civilisation médiévale* XVIII, 1975, p. 117-131.
Bianquis, Thierry, *Damas et la Syrie sous la domination fatimide (359-458/969-1076)*, Damas, 1984 et 1986, 2 vols.
—, « Zuʿʿār », dans *Encyclopédie de l'Islam*, deuxième éd., XI, Leyde, 2003, p. 546-547.
Bonner, Michael, « The Naming of the Frontier : ʿ*Awāṣim*, *Thughūr* and the Arab Geographers », *BSOAS* 57/1, 1994, p. 17-24.
Borrut, Antoine, « L'espace maritime syrien au cours des premiers siècles de l'islam (VII^e^-X^e^ siècle) : le cas de la région entre Acre et Tripoli », *Tempora. Annales d'histoire et d'archéologie* 10-11, 1999-2000, p. 1-33.
Bramoullé, David, « Composing and Recruiting the Crew in the Fatimid Navy (909-1171) », *Medieval Encounter* 13, 2007, p. 4-31.
—, « Les villes maritimes fatimides en Méditerranée orientale (969-1171), *Histoire urbaine* 19-2, 2007, p. 93-116.
—, « Le réseau portuaire fatimide en Méditerranée (969-1171) », dans *Espaces et réseaux en Méditerranée VI^e^-XVI^e^*, II, *La formation des réseaux*, Paris, 2009, p. 45-74.
Cahen, Claude, « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen Âge », *Arabica* 5, 1958, p. 225-250.
—, « Aḥdāth », dans *Encyclopédie de l'Islam*, deuxième éd., I, Leyde, 2003, p. 256.
Garcin, Jean-Claude, « Milieux urbain et mouvement populaires », *Arabica* 43, 1996, p. 146-151.
Goitein, Shelomo Dov, *A Mediterranean Society*, I, University of California Press, Berkeley, 1967.
Canard, Marius, « L'impérialisme des Fatimides et leur propagande », *AIEO* VI, 1942-1947, p. 162-199.
El-ʿAd, Amikam, « The Coastal Cities of Palestine during the Early Middle Ages », *The Jerusalem Cathedra* 2, 1982, p. 146-167.
Eddé, Anne-Marie, « La description de la Syrie du Nord de ʿIzz al-Dīn Ibn Šaddād. *Al-Aʿlāq al-ḫaṭīra fi ḏikr umarāʾ al-Šām wa-l-Ǧazīra* », *BEO* XXXII-XXXIII, 1980-1981.
Hamblin, William, *The Fatimid Army during the Early Crusades*, Ph.D. Un. of Michigan, 1985.
—, « The Fatimid Navy during the Early Crusades », *The American Neptune* 46, 1986, p. 77-83.
Khalilieh, Hasan S., « The Ribât System and its Role in the Coastal Navigation », *JESHO* 42, 1999, p. 212-225.
Lev, Yaacov, « The Fatimid Army », *Asian and African Studies* 14, 1980, p. 165-192.
—, « The Fatimid Navy, Byzantium and the Mediterranean, 996-1036 », *Byzantion* 54, 1984, p. 220-252.
—, « The Fatimid and Byzantium », *Graeco-Arabica* 6, 1995, p. 190-208.
—, « Regime, Army and Society in Medieval Egypt, 9th–12th Centuries », dans *War and Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, Y. Lev (éd.), Brill, Leide, 1997, p. 115-152.
Mann, Jacob, *The Jews in Egypt* II, Oxford, 1922, réed. New York, 1970.
Mouton, Jean-Michel, *Damas et sa principauté sous les Saljoukides et les Bourides, 468-549/1076-1154*, Ifao, Le Caire, 1994.
Nachlieli Dov, Masrawah, Yomana, Ein-Gedi, Miki et Sontag, Flavia, « Ashdod-Yam », *Khadashot Arkheologiot* 112, 2000, p. 101-103.
Pellat, Charles, *Cinq calendriers égyptiens*, Le Caire, 1986.
Picard, Christophe et Borrut, Antoine, « Râbata, Ribât, Râbita : une institution à reconsidérer », dans Ph. Sénac et N. Prouteau (éd.), *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Poitiers, 2003, p. 33-65.
Prawer, Joshua, *Histoire du Royaume latin de Jérusalem*, I, 2^e^ éd., Paris, 2000.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Richard, Jean, « Les bases maritimes des Fatimides », *in Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid, Mamluk Eras I*, éd. U. Vermeulen and D. De Smet, *Oriantalia Lovaniensia Analecta*, Louvain 1995, p. 115-129.

Tyan, Emile, « Djihād », dans *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., II, Brill, Leyde, 2003, p. 538-539.

Walker, Paul E., « A Byzantine Victory over the Fatimid at Alexandretta (971) », *Byzantion* 42, 1972, p. 431-440.

—, « The Crusades of John Tzimisces in the Light of New Arabic Evidence », *Byzantion* 47, 1977, p. 301-327.

Yared-Riachi, Mariam, *La politique extérieure de la principauté de Damas, 468-549/1076-1154*, Ifpo, Damas, 1997.

Zouache, Abbès, *Armée et combats en Syrie de 491/1098 à 569/1174*, Ifpo, Damas, 2008.

AnIsl 43 (2009), p. 303-334 David Bramoullé
Les populations littorales du Bilād al-Šām fatimide et la guerre, IVe/Xe-VIe/XIIe siècle.
© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net